

SAVOIRS *et* ACTION PUBLIQUE



ÉTAT DES LIEUX **2011**
DES COLLABORATIONS AVEC
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET LA RECHERCHE

SOMMAIRE

▶ Access Lyon - Transport, territoires et individus : plateforme collaborative sur l'agglomération lyonnaise pour mesurer et visualiser l'accessibilité - Grand Lyon - Agence d'Urbanisme - PREDIT.....	p.4
▶ Aspect 2050 - Approche systémique pour les Plans Climat Energie Territoriaux : mise en perspective 2050 - ANR «Villes durables».....	p.6
▶ Atelier d'innovation en Urbanisme - Séminaire de Capitalisation méthodologique Agence d'Urbanisme - PUCA.....	p.8
▶ AXELERA	p.10
▶ AXELERA - Rhodanos.....	p.12
▶ CEMAGREF.....	p.14
▶ CiTIC - Numérique et espaces urbains - Ecole Nationale Supérieure des Beaux-Arts de Lyon	p.15
▶ Citylog - 7 ^{ème} PCRD	p.16
▶ Comment les villes peuvent faire de l'alimentation un outil de développement durable ? Réflexion sur l'agglomération lyonnaise - Agence d'Urbanisme - AgroParisTech-ENGREF	p.17
▶ Cycle de conférences - débats - Grand Lyon - ENS Lyon	p.19
▶ Dialogues en humanité	p.20
▶ D'ici et d'ailleurs - Université Lyon 2	p.21
▶ DEMMPOL - DEcoder les Métropoles Mondiales Pour Lyon	p.22
▶ Do it City - Agence d'Urbanisme - Institut Français d'Urbanisme	p.23
▶ EM Lyon	p.24
▶ Enquête déplacements des spectateurs - Master TURP - ENTPE	p.25
▶ Etude du fonctionnement du champ captant de Crépieux-Charmy - CNRS - ENTPE	p.26
▶ Etude sur la mise en place de crèches en gare périurbaine - EM Lyon Junior Conseil	p.27
▶ FLUIDE - Fleuve, Urbain, Intermodal, DURABLE - Agence d'Urbanisme - ANR	p.28
▶ Formes de l'urbanité et dynamiques culturelles dans une métropole en chantier - Pratiques et représentations à l'œuvre dans la région urbaine Lyon /Saint-Etienne - Grand Lyon - Agence d'Urbanisme - PRT	p.29
▶ GLAMOUR - Grand Lyon Action Mobilité Urbaine - PREDIT 4	p.31
▶ GRAIE	p.32
▶ HOSANNA - Centre scientifique et technique du bâtiment	p.33
▶ INOGEV - Institut de Recherche en Sciences et Techniques de la Ville	p.34
▶ INSA de Lyon/Insavalor	p.35
▶ LUTB - Lyon Urban Trucks & Bus	p.36
▶ LUTB - Ciclamen 2	p.38
▶ LUTB - Freilot Interface Transports	p.39
▶ Lutte contre le réchauffement climatique et freins rencontrés par les entreprises UMR Pacte IEP de Grenoble	p.40
▶ Matériaux à changement de phase - INSA de Lyon	p.41
▶ Mise en place d'une plateforme mobilité-emploi à l'échelle de l'agglomération lyonnaise Université Lyon 2 - UMR Pacte	p.42
▶ Nouvelles temporalités et nouveaux services à la mobilité dans les zones d'activité périphériques Laboratoire d'Économie des Transports	p.44
▶ OMEGA - ANR	p.45
▶ OTHU	p.46
▶ Partenariat pédagogique avec l'École Nationale supérieure des Beaux-Arts de Lyon - Agence d'Urbanisme	p.48
▶ Plateforme lyonnaise d'observation des projets et stratégies urbaines - POPSU Grand Lyon - Agence d'Urbanisme - PUCA	p.49
▶ Prepared - INSA	p.50
▶ Renaissance - 6 ^{ème} PCRD	p.51
▶ Les Rendez-Vous Carnot	p.52
▶ SEGTEUP - ANR	p.53
▶ Séminaire « Nature en ville » - Agence d'Urbanisme - Université de Lyon	p.54
▶ SMART MOVE - Laboratoire d'Économie des Transports	p.55
▶ Temps de pause dans le quartier de la Part-Dieu - Master Éthique et Développement Durable Lyon3	p.56
▶ ZABR	p.57
Liste des collaborations par direction	p.58
Thèses CIFRE	p.61

Nous connaissons les défis à relever pour construire la « ville intelligente » : la raréfaction des ressources, la prise en compte de tous les bénéficiaires et la création de nouveaux imaginaires collectifs, la nécessité de réinventer les liens entre les différents acteurs de la ville, la préservation de l'équilibre des territoires, la mise en place de conditions propices à l'innovation sous toutes ses formes.

La question de la production et de la diffusion des savoirs est au cœur de tous ces enjeux. Aussi, le Grand Lyon s'est engagé depuis quelques années dans la démarche « métropole des savoirs », qui vise à la fois à valoriser les connaissances produites par le territoire mais également à mobiliser la recherche comme aiguillon des politiques publiques et des projets communautaires.

Cet état des lieux annuel traduit le nombre et la richesse des partenariats de recherche du Grand Lyon, ainsi que de l'Agence d'Urbanisme. En l'espèce, la recension 2011 des collaborations marque une hausse notable du nombre de ces partenariats (36 en 2010 pour environ 45 en 2011).

Cette année, la plupart des directions du Grand Lyon ont engagé des relations avec la communauté académique, avec une prédominance des thématiques liées au développement durable.

Les partenariats de longue date avec certains établissements de recherche, notamment l'INSA ou le CEMAGREF, se poursuivent, et nombre de collaborations plus récentes viennent apporter leur regard sur les projets ou contribuer à la vitalité du débat intellectuel sur le territoire.

De plus, le Grand Lyon continue à affermir ses liens avec l'enseignement supérieur, en accueillant chaque année une soixantaine de stagiaires, une quinzaine d'apprentis et cinq doctorants.

Il apparaît que les relations du Grand Lyon avec l'enseignement supérieur et la recherche concernent d'abord les sciences de l'ingénieur et mobilisent encore peu les sciences humaines et sociales comme outils d'aide à la conduite de projets.

Or, notre action s'inscrit dans un contexte où les évolutions sociétales ont des impacts de plus en plus importants sur la manière de mener les politiques publiques : évolutions des modèles familiaux qui conduisent à des nouveaux besoins de logements ; nouvelles pratiques commerciales (e-commerce) qui génèrent de nouvelles contraintes logistiques ; nouvelles pratiques de loisirs tournées vers la consommation et le tourisme ; nouvelles pratiques de sociabilité mêlant distance et proximité, etc. Ces réalités émergentes doivent nous interroger et nous conduire à anticiper de nouvelles manières de construire la ville.

En effet, certaines disciplines - psychologie sociale, économie comportementale, design, sociologie des usages, etc. - ont développé des méthodes utiles permettant d'éclairer les choix publics et d'initier de nouvelles relations avec les citoyens.

Expérimenter ces approches est, à l'évidence, un enjeu majeur pour fabriquer une métropole pleinement inscrite dans une modernité ouverte et intégratrice.

ACCESSLYON

« Transports, territoires et individus : plateforme collaborative sur l'agglomération lyonnaise pour mesurer et visualiser l'accessibilité »

Grand Lyon - Agence d'Urbanisme - PREDIT

CONTEXTE

En abordant la mobilité des personnes sous le seul angle des transports, les politiques des années 60-80 ont oublié que la promotion d'une vitesse accrue en automobile favorisait l'accroissement de la portée des déplacements, et par conséquent les éloignements spatiaux entre fonctions urbaines (habitat, emploi, loisirs et achats) et même certains groupes sociaux. Derrière les opportunités et les contraintes qu'offrent les réseaux de transport, se construit une ville où s'aiguise la question de l'accessibilité. Sachant que dans les années à venir, la mobilité ne sera sans plus autant subventionnée qu'aujourd'hui, et que tous les modes de transports ne le seront pas de la même façon, comment faire en sorte que les habitants continuent à avoir accès à l'ensemble des aménités urbaines ? Comment éviter que croissent les distances spatiales et temporelles, notamment du fait de la congestion routière ? En quoi l'accessibilité est aussi favorisée par la densité et la mixité des fonctions urbaines ?

Pour répondre de façon concrète à ces questions, plusieurs partenaires de l'agglomération lyonnaise ont lancé, dans le cadre du programme de recherche PREDIT, le projet « ACCESSLYON ». D'abord, il s'agit de comparer leurs diverses approches méthodologiques : cartographies d'isochrones simples ou bien cartographie d'accessibilité gravitaire. Ensuite, en testant diverses hypothèses de politiques de transport ou d'urbanisation, l'objectif est de construire un atlas des accessibilités sur l'aire métropolitaine lyonnaise.

Période : 2010 - 2011

ACTIONS

Deux types de méthodes et actions :

- Pour observer l'accessibilité actuelle des territoires en transports collectifs, l'agence d'urbanisme utilise les données disponibles sur les calculateurs d'itinéraires des exploitants des réseaux, puis réalise des cartographies des niveaux de service de transport, et les croise avec d'autres bases de données : population couverte, emplois, demande de déplacements... etc.
- Le CETE a les mêmes objectifs, mais utilise lui un outil de modélisation des transports.
- Les travaux du LET permettent de construire d'autres cartes d'accessibilité, fondée sur le principe de l'accessibilité gravitaire. Pour cela, a été mis en place, à l'échelle de l'aire urbaine de Lyon, un outil d'aide à la décision MOSART - Modélisation et Simulation de l'Accessibilité aux Réseaux et aux Territoires - pour les politiques publiques de mobilité et d'aménagement du territoire, mais aussi pour les choix privés de localisation, de mode et d'itinéraire. Mobilisant un modèle du trafic routier et des transports en quatre étapes, cet outil est capable de donner non seulement des temps de parcours actuels en heure creuse et en heure de pointe par les différents modes, mais aussi de réaliser des simulations de ces temps de parcours à l'horizon 2015 et au-delà.

Ces trois opérateurs Agence d'urbanisme, CETE de Lyon et LET travaillent dans le cadre de ce projet avec trois collectivités publiques, Grand Lyon, Sytral et Région, pour capitaliser leur travaux dans un atlas des accessibilités de l'aire métropolitaine lyonnaise.

Type de collaboration : les collectivités, dont le Grand Lyon, suivent les travaux, orientent les tests de scénarios, fournissent si besoin les données nécessaires.

PARTENAIRES

<p>Agence d'Urbanisme de Lyon M.Thibaut Descroux</p> <p>Grand Lyon DGDU/Direction de la Planification et des Politiques d'Agglomération Service déplacements Émilie Fodor <i>efodor@grandlyon.org</i></p> <p>Nicolas Pernoud <i>npernoud@grandlyon.org</i></p>	<p>Laboratoire d'Economie des Transports Pr. Yves Crozet</p> <p>CETE de Lyon M. Wagner</p> <p>Sytral</p> <p>Région Rhône Alpes</p>
--	--

ASPECT 2050 - Approche systémique pour les Plans Climat Énergie Territoriaux : mise en perspective 2050

ANR «Villes durables»

CONTEXTE

Depuis 2000, plusieurs réglementations ont été produites en matière de lutte contre le réchauffement climatique (programme national de lutte contre le changement climatique, Plan Climat National, Plan Climat territorial). Les collectivités territoriales sont dans l'obligation de rédiger des Plans Climats Énergie Territoriaux (PCET) depuis la loi Grenelle I du 3 août 2009, qui dispose que «l'État incitera les régions, les départements, les communes et leurs groupements de plus de 50 000 habitants à établir, en cohérence avec les documents d'urbanisme et après concertation avec les autres autorités compétentes en matière d'énergie, de transport et de déchets, des "plans climat-énergie territoriaux" avant 2012» (art. 7)

L'adoption du Plan climat du Grand Lyon doit donc avoir lieu avant le 31 décembre 2012. Par la suite, il sera mis à jour tous les cinq ans, en compatibilité avec le schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie.

Dans le cadre de l'appel à projets «villes durables» de l'Agence Nationale de la Recherche, le projet ASPECT 2050, auquel est associée la Direction de la Planification et des Politiques d'Agglomération de la Communauté urbaine de Lyon, permet de :

- consolider les connaissances sur les liens existant entre formes urbaines, mobilité/déplacement, usage du sol et Gaz à effets de serre (GES), afin de prioriser les actions des Plans Climat Énergie Territoriaux sur les interactions significatives à l'échelle des territoires,
- proposer une méthodologie Plan Climat Énergie Territorial avec approche systémique.

Période : 24 mois (de septembre 2009 à Septembre 2011)

Les objectifs du projet ASPECT 2050 sont les suivants :

- produire un cadre méthodologique pour l'élaboration et le suivi des Plans Climat Énergie Territoriaux selon une approche systémique,
- démarche de type recherche-action : mobilisation des connaissances disponibles et capitalisation des retours d'expérience, démarche itérative d'approfondissement des connaissances par l'action.

Quelques difficultés sont apparues, de différentes natures :

- le système ville est un système artificiel hyper-complexe, multi-fonctions, multi-échelles, multi-acteurs avec des variables d'actions fortement corrélées. Il y a donc une grande difficulté à modéliser un tel système,
- l'articulation des échelles spatiales et temporelles fait émerger des difficultés : comment prédire en quoi des actions retenues en 2012/2020 mettent les collectivités sur le chemin de 2050 ?

En conclusion de ce projet, trois livrables publics sont attendus :

- un état de l'art,
- un guide méthodologique destiné aux collectivités territoriales et à l'ingénierie pour l'élaboration et le suivi d'un Plan Climat Énergie Territorial (français/anglais)
- une capitalisation des retours d'expérience et des recommandations destinées aux institutionnels concernant l'élaboration et le suivi d'un Plan Climat Énergie Territorial.

ACTIONS

ACTIONS**La stratégie de valorisation des résultats obtenus est la suivante :**

- valorisation technico-économique auprès des collectivités dans le cadre d'études de Plans Climat Énergie Territoriaux menées par des sociétés d'ingénierie,
- valorisation scientifique auprès de la communauté scientifique française et étrangère,
- valorisation auprès des institutionnels en termes de méthodes et de contenus des Plans Climat Énergie Territoriaux.

Les premiers résultats d'ASPECT 2050 ont été intégrés au volet urbanisme du scénario Plan Climat de l'agglomération.

Type de collaboration : partenariat méthodologique (fourniture de données)

PARTENAIRES

<p>Grand Lyon DGDU/Direction de la Planification et des Politiques d'Agglomération Pierre Crépeaux <i>pcrepeaux@grandlyon.org</i></p>	<p>Burgeap ICE EGIS MOBILITE Isée Tracés Urbains CSTB EIFER LVMT</p> <p>Collectivités Mulhouse Agglomération Communauté Urbaine de Dunkerque</p>
--	--

Atelier d'Innovation en Urbanisme

Séminaire de capitalisation méthodologique

Agence d'Urbanisme de Lyon - PUCA

CONTEXTE

Elaboré en lien avec des laboratoires de recherche lyonnais, stéphanois, grenoblois et parisiens, l'atelier d'innovation urbaine constitue un lieu-tiers, hors relations instituées et hors contraintes de résultats pré formatés. Face aux enjeux parfois contradictoires du développement durable, l'atelier vise à expérimenter de nouvelles approches de la ville en rassemblant différentes disciplines et différents types d'acteurs (professionnels, associatifs, économiques, etc.). En 2009 et 2010, deux ateliers conduits sur la pointe-sud du Confluent et sur le quartier Bellecombe-Dedieu-Charmettes ont rassemblé des enseignants-chercheurs de différentes disciplines, des experts, des artistes et des acteurs terrain. L'atelier d'innovation en urbanisme propose ainsi un « lieu tiers » sous la forme d'un séminaire résidentiel de deux jours, dans le but de favoriser le croisement des approches, la créativité collective, l'émergence de visions prospectives hybrides et de modes de faire nouveaux.

Période : 2010 - 2011

ACTIONS

A l'issue de ces deux première expériences pratiques, un séminaire de capitalisation a été organisé dans le cadre du programme de recherche « Programme Interdisciplinaire de Recherche Ville et Environnement » piloté par le PUCA. Tenu en novembre 2010, ce séminaire a rassemblé 26 chercheurs et praticiens. **Quatre axes de réflexion ont été engagés :**

- les facteurs d'émergence de l'atelier d'innovation ;
- les conditions de mise en œuvre du processus d'innovation ;
- avantages et limites des méthodologies expérimentées (approche sensible, créativité collective, innovation par les usages) ;
- les conditions de légitimation d'un processus innovant.

Plusieurs pistes de collaborations futures ont été identifiées, ainsi que des propositions d'amélioration méthodologiques pour l'atelier 2011 en cours de préparation. Les actes de ce séminaire seront diffusés à l'été 2011.

Type de collaboration : financement dans le cadre de l'appel à projet PIRVE du PUCA : 20 000 €

Agence d'Urbanisme de Lyon

Pascale Simard
p.simard@urbalyon.org

► Autres partenaires**IFU - Lab'Urba**

ARAB Nadia

ENS LSH

ARNOUD Paul

LATTS - Sciences Politiques

BESSION Edith

ENSAL

BOUSQUET Luc

IUL

CHAUDOIR Philippe

MERALLI BABOU Maël

CNRS-EHESS, Laboratoire d'Anthropologie Urbaine

DUTEIL OGATA Fabienne

Institut de Géographie alpine - Grenoble

GWIAZDZINSKI Luc

Ministère de la culture

HATZFELD Hélène

Sciences de l'information et de la communication - IEP de Lyon

LAMIZET Bernard

Institut de Psychologie - Lyon 2 GRePS

LEVASSEUR Elodie

Minatec Ideas Laboratory CEA-LETI

MALLEIN Philippe

Robin des Villes

MARCHAND Léa

Senseo Conseil

PICCARDI Michel

Faculté de philosophie, Lyon 3

REVOL Claire

LAVUE

SERRA Lise

IGA, PACTE

SOUBEYRAND Olivier

ENSAL

VESCHAMBRE Vincent

MODYS - Pole Témis -Université Jean-Monnet Saint-Etienne

VEDRINE Corinne

ENS - Faculté de philosophie - Lyon 3

VIDAL Chloë

Université Paris Ouest-Nanterre-La Défense

VIEILLARD-BARON Hervé

AXELERA

CONTEXTE

Les filières Chimie et Environnement représentent aujourd'hui le deuxième secteur industriel de la région Rhône-Alpes par le chiffre d'affaires et le troisième employeur industriel régional avec quelques 48 000 emplois directs. Fortement implanté sur l'agglomération lyonnaise, le secteur économique a été reconnu par la labellisation le 12 juillet 2005 d'un pôle de compétitivité à vocation mondiale nommé Axelera.

Axelera s'est donné pour ambition stratégique de développer la chimie du futur et de devenir un pôle industriel et scientifique leader en Europe d'ici 2012. Ce pôle conforte l'action de la communauté urbaine de Lyon pour la requalification de la vallée de la chimie avec l'animation économique locale (un poste de développeur économique sur la vallée de la chimie depuis 2004), l'implantation d'entreprises ou la réalisation d'équipements structurants.

Axelera représente un des atouts essentiels de la politique de développement économique en faveur de la filière des écotechnologies que la Communauté urbaine de Lyon met en œuvre. Elle souhaite donc accompagner Axelera dans son développement et lui confirmer son engagement afin de :

- favoriser la production d'innovations génératrices de valeur ajoutée et d'emploi pour les entreprises et le territoire ;
- accroître l'attractivité de l'agglomération lyonnaise et conforter l'ancrage des entreprises et des compétences.

Période : en continu depuis 2004

ACTIONS

Pour devenir le pôle industriel et scientifique leader européen en 2012, vitrine de l'innovation en chimie-environnement, Axelera rassemble et coordonne les acteurs de l'industrie, de la recherche et de la formation en chimie et en environnement.

La stratégie de développement est axée sur 5 thématiques :

- la chimie-environnement au service des marchés d'application,
- la préservation des espaces naturels,
- le recyclage et la recyclabilité des matériaux,
- la chimie issue du végétal, l'usine du futur.

Depuis 2009, les domaines d'innovation sont structurés au sein de 8 processus collaboratifs d'innovation appelés Ecosystème, en lien avec les compétences de chimie et d'environnement d'Axelera :

- Procédés éco-conçus visant à développer les technologies permettant l'éco-efficience des Usines du Futur.
- Eau, air, sol, agriculture/agrochimie
- Bio-ressources
- Matériaux, recyclage, déchets
- Transports (Matériaux et procédés)
- Bâtiment durable
- Energies décarbonées
- Electronique

L'écosystème « Eau, air, sol, agriculture/agrochimie » se situe en interaction particulière avec les services urbains du Grand Lyon. Il vise à développer des solutions technologiques liées au traitement de l'eau et des sédiments (industrielles, résiduaires, pluviales....), traitement des sédiments, dépollution de l'air extérieur (COV, odeurs, fumées industrielles, analyses..), traitement des sols (analyses, contamination, dépollution, PCB, HAP...).

En ce sens la Direction de l'Eau, la Direction du Foncier et de l'Immobilier, et le Service Écologie sont associés aux travaux de concertation organisés au sein du pôle Axelera.

L'offre de services du pôle Axelera s'organise autour de 4 axes :

- l'animation du réseau des acteurs académiques et économiques de la filière chimie-environnement ;
- l'accompagnement à l'innovation : conseils personnalisés, recherche de partenaires, formations à la propriété industrielle, aide à la négociation des accords de consortium ;
- l'accompagnement au financement de l'innovation : fléchage et lobbying vers les organismes financeurs, labellisations, sensibilisation aux leviers de financement de l'innovation ;
- l'aide au développement économique des PME.

Type de collaboration : la politique de soutien de la Communauté urbaine de Lyon au pôle de compétitivité Axelera s'articule autour de 4 axes d'intervention :

- soutien à l'animation et à la communication : 100 000 € /an ;
- soutien au projet de R&D : 6 233 482€ pour 14 projets de R&D (dont le projet Rhodanos, cf. fiche dédiée) ;
- partenariat pour la définition et l'expérimentation de nouveaux projets ;
- participation d'agents du Grand Lyon aux processus collaboratifs d'innovation organisés par Axelera.

<p>Grand Lyon Direction des Services aux Entreprises Service Innovation et Compétitivité Pierre Greau <i>pgreau@grandlyon.org</i></p>	<p>AXELERA Virginie Pevère, Directrice Recherche & Innovation <i>virginie.pevere@axelera.org</i></p>
--	--

AXELERA - RHODANOS

CONTEXTE

Le projet de recherche et développement Rhodanos s'est inscrit dans le cadre du pôle de compétitivité AXELERA. L'enjeu principal de ce programme a été d'anticiper et de maîtriser les conséquences des rejets liquides des activités industrielles et urbaines dans l'environnement.

Le projet Rhodanos a permis au pôle de recherche AXELERA de :

- fédérer les éco-acteurs (industriels, collectivités, centres de recherche et unités de formation) de la région,
- développer « l'intelligence environnementale » requise pour répondre aux grands défis environnementaux du présent (éco-performance) et du futur (éco-conception / éco-surveillance) tant au niveau national qu'international.

Ce projet a été construit autour de 4 axes :

- développer des procédés et des produits innovants pour le traitement et le recyclage des eaux,
- Développer des procédés et des produits innovants pour le traitement et la valorisation des boues et des sous-produits,
- maîtriser les odeurs et les émissions gazeuses (liées au traitement de l'eau),
- anticiper l'impact de la nouvelle directive cadre sur l'eau.

La Communauté urbaine a contribué au projet, porté par le groupe Suez environnement, en mettant à disposition des experts et des équipements. De nombreux autres partenaires ont été impliqués dans ce projet, notamment des laboratoires de recherche et pour plus de la moitié, des industriels.

Période : 2006 - 2010

ACTIONS

Plusieurs actions ont été mises en place dans le cadre du projet Rhodanos. La Communauté urbaine de Lyon a été partenaire du projet pour les actions suivantes :

- Action ESPRIT : évaluation des substances prioritaires dans les rejets (urbains) inhérents au temps de pluie : utilisation de deux sites de l'OTHU du Grand Lyon (observatoire de terrain en hydrologie urbaine).
- Action SOQER : station du grand Lyon d'observation de la qualité des eaux du Rhône en aval de l'agglomération avec l'application de nouveaux capteurs (lien avec l'action DEMA (cnrs-sca)) pour le développement de méthodes d'analyses.
- Action RESORB : réduction de la production de boues de stations d'épuration : expérimentation avec Rhodia et le Cemagref sur la station d'épuration du grand Lyon à St Germain au Mont d'or.

En mai 2011, un séminaire de clôture du projet a été organisé afin de présenter et restituer les principaux résultats des actions menées.

Type de collaboration : sur la période 2006-2009, la participation financière du Grand Lyon a été destinée à deux partenaires majeurs du projet :

- le CNRS Rhône-Auvergne pour 771 000 €,
- l'Institut Français du Pétrole de Lyon pour 280 000 €.

En 2010, c'est une convention d'application financière entre le Grand Lyon et le CNRS Rhône-Auvergne qui a été signée, pour un montant de 103 000 €.

PARTENAIRES

<p>Grand Lyon Direction de l'eau Jean Chapgier <i>jchapgier@grandlyon.org</i></p>	<p>AXELERA (coordinateur global) CNRS Rhône-Auvergne Institut Français du Pétrole</p>
--	--

CEMAGREF

CONTEXTE

Le Cemagref (Centre National du Machinisme Agricole du Génie Rural, des Eaux et des Forêts) est un organisme de recherche spécialisé en sciences et technologies pour l'environnement. Il fonde sa stratégie sur une double compétence dans les domaines de l'eau (systèmes de traitement des eaux usées) et des agro procédés. Sa spécialisation en assainissement intéresse particulièrement le Grand Lyon.

Depuis 2006, une convention lie le Grand Lyon et le Cemagref. Chaque année, un comité d'orientation, dans lequel est présente la Communauté urbaine, détermine de nouveaux axes de travail.

Cette collaboration consiste en une recherche et un apport d'assistance sur l'assainissement et le traitement des eaux usées dans le cadre de la compétence « eau » du Grand Lyon. Ce partenariat a vocation à apporter une aide à la décision pour l'amélioration des performances des stations d'épuration.

Période : convention signée en 2006 sans date de fin

ACTIONS

Dans le cadre de la convention signée en 2006, qui a pour objectif d'apporter au Grand Lyon les informations les plus pointues possibles pour la gestion des stations d'épuration, plusieurs actions sont menées chaque année, qui consistent, dans un cadre général, à :

- apporter une aide au pilotage des stations d'épuration,
- optimiser le fonctionnement biologique des stations d'épuration.

En 2011, le projet d'implantation d'une halle de recherche Cemagref/Grand Lyon dans la nouvelle station d'épuration de la Feyssine sera effectif. La création de cette halle a pour objectif d'orienter la recherche et les connaissances scientifiques sur la prise en compte des enjeux environnementaux dans le traitement des eaux et de conduire des expérimentations dans ce sens.

A l'occasion de son inauguration, un colloque Cemagref/Grand Lyon aura lieu le 8 et 9 novembre 2011 qui aura pour thème « L'épuration des eaux usées : recherche et ingénierie au service des collectivités »

Type de collaboration : convention bipartite signée en 2006, qui propose une participation financière annuelle de 20 000 € maximum.

PARTENAIRES

<p>Grand Lyon Direction de l'eau Jean Chapgier <i>Jchapgier@grandlyon.org</i></p> <p>Frédéric Barcet <i>fbarcet@grandlyon.org</i></p>	<p>CEMAGREF Yves Confesson (directeur) <i>Yves.confesson@cemagref.fr</i></p> <p>M. Candler (spécialiste assainissement) <i>fbarcet@grandlyon.org</i></p>
---	--

CITIC - Numérique et espaces urbains

École Nationale Supérieure des Beaux-Arts de Lyon

CONTEXTE

L'option Design d'espace de l'École Nationale Supérieure des Beaux Arts de Lyon (ENSBA), en collaboration avec la Direction Prospective et Dialogue Public et la Mission numérique du Grand Lyon ont travaillé ensemble sur la question des nouvelles technologies dans l'espace urbain, sous la forme d'une journée de prospective rassemblant des experts et des représentants de collectivités d'un workshop d'une semaine intitulé CITIC.

A travers cette collaboration, le Grand Lyon souhaitait interpeller et recueillir les représentations d'un public jeune et artiste, sur les nouveaux enjeux de politique publique. Pour l'ENSBA de Lyon, il s'agissait d'éprouver une relation entre le politique, la gestion publique, et la création.

Période : 2010

25 d'étudiants, répartis en 5 groupes, ont travaillé pendant une semaine afin d'apporter un éclairage, sous l'angle du design, à certains enjeux relatifs à l'intégration des nouvelles technologies dans les pratiques urbaines :

- Le projet « Aléas », envisage la ville dans un futur proche où le développement du numérique a entraîné une codification et une rationalisation généralisées. Par la réintroduction du hasard sous forme de bugs dans les réseaux mêmes qui l'ont évincé, le projet réaffirme la nécessité de l'aléa et d'une part d'irrationnel comme manière de conserver une attention au réel et une conscience du lieu. Il travaille sur une esthétique du contrôle (carte numérique source regroupant toutes les données de l'espace urbain) en même temps que sur son dépassement.

- Le projet « Lyon-nous » part du constat que nos réseaux sociaux élargis grâce aux nouvelles technologies ne favorisent pas le partage, la rencontre sur les lieux que nous traversons. Ils proposent de les utiliser pour donner un ancrage aux échanges ici et maintenant par un panneau de petites annonces interactif et augmenté, un générateur de coïncidences. L'abri bus est choisi comme lieu idéal du croisement. L'observation des usages permet de développer des interactions propres au lieu.

- Le projet « QRCode » les étudiants imaginent que la généralisation de l'usage des smart phone va transformer le mode d'accès aux informations dans l'espace urbain, et y inscrire une série de couches informatives qui agiront comme une forme de démultiplication. Le projet pose la question de la hiérarchisation des informations dans l'espace public et de leur temporalité, il envisage comment de la fonctionnalité du codage on passe à une esthétique (codes illisibles, architectures codes).

- Le groupe « Urban roommate Data Center » s'intéresse à la présence matérielle de notre univers virtuel. A travers l'étude des Data Centers, grand consommateurs d'espace et d'énergie, ils imaginent comment la ville pourraient intégrer et donner à voir les effets sur le réel de nos data virtuelles.

- La proposition « D.date » met en scène la logique d'aide à la rencontre amoureuse des sites et des outils existants en proposant une montre réunissant toutes les capacités de mesure (battements du cœur, temps de conversation, taux de phéromones...), et de profilage, programmable, fonctionnant dans l'espace urbain pour favoriser les rencontres et les approches.

ACTIONS

Type de collaboration : collaboration informelle. Le programme du workshop a été co-élaboré entre l'ENSBA de Lyon, la Direction de la Prospective et du Dialogue Public, l'Agence d'Urbanisme et la Mission numérique (mobilisation de professionnels et d'intervenants).

PARTENAIRES

<p>Grand Lyon Direction de la Prospective et du Dialogue Public Corinne Hooge <i>chooge@grandlyon.org</i></p> <p>Mission numérique Armelle Bert <i>abert@grandlyon.org</i></p>	<p>École Nationale Supérieure des Beaux-Arts de Lyon Sonja Dicquemarre <i>sonja.dicquemarre@ensba-lyon.net</i></p> <p>Patricia Welinski <i>patricia.welinski@ensba-lyon.net</i></p>
--	---

CITYLOG

7^{ème} PCRD

CONTEXTE

Citylog est un projet européen, pour lequel le Grand Lyon est partenaire, financé dans le cadre du 7^{ème} programme cadre de recherche et développement de l'Union Européenne. La recherche porte sur le développement de moyens de transport non polluants, notamment des marchandises, pour une meilleure organisation des déplacements urbains.

Période : 2009-2012

ACTIONS

L'objectif est de parvenir, dans le cadre du Plan des Déplacements Urbains, à optimiser les conditions de livraison sur le territoire de la Communauté urbaine.

Les actions liées à ce projet concernant le Grand Lyon sont les suivantes :

- fournir des informations relatives au contexte local,
- participer à l'élaboration des scénarios et au choix des indicateurs,
- aider à l'organisation et au bon déroulement des tests sur le terrain,
- participer à l'évaluation,
- participer aux actions de communication et de diffusion des résultats du projet.

Type de collaboration : contrat pluri-partenarial dans le cadre du 7^{ème} programme cadre de recherche et développement de l'Union européenne.

La participation de l'Union Européenne s'élève à 46 800 €

La participation du Grand Lyon s'élève à 68 400 €

PARTENAIRES

Grand Lyon
DGDU/Direction des Politiques
d'Agglomération
Service déplacements
 Marie-Claude Nicolas-Bauer
mnicolasbauer@grandlyon.org

Coordinateur du Projet
 Centre de recherche de Fiat
 Saverio Zuccotti
 Product research
saverio.zuccotti@crf.it

► **Autres partenaires**
 Laboratoires
 Fraunhofer Gesellschaft
 Europlatforms

Collectivités partenaires
 Berlin
 Région Piémont

Partenaires privés
 IVECO / Volvo / TNT / Navteq / PTV Traffic Mobility
 Logistics / MIZAR / ERTICO / ICOOR / Interface
 Transport / RE : LAB / Logistic Network Consultants

Comment les villes peuvent faire de l'alimentation un outil de développement durable ?

Réflexion sur l'agglomération lyonnaise

Agence d'Urbanisme - AgroParistech-ENGREF

CONTEXTE

Les territoires périurbains sont confrontés à la pression urbaine qu'exerce l'agglomération lyonnaise et au recul de l'activité agricole. Les études menées sur la protection des espaces naturels et agricoles périurbains mettent en évidence que les outils de protection foncière ne sont pas suffisants pour préserver une activité agricole à proximité des villes : la prise en compte des dynamiques de l'économie agricole est nécessaire. L'alimentation, par les liens économiques qu'elle crée entre villes et campagnes, apporte une réponse aux enjeux de protection des espaces agricoles.

Les villes concentrent l'essentiel de la demande alimentaire. Elles représentent des marchés captifs permettant d'assurer un débouché de proximité aux productions agricoles locales. La remise en cause de la rentabilité de certaines filières ainsi que la demande des consommateurs pour plus de proximité ont d'ailleurs favorisé l'émergence de circuits de commercialisation qui s'appuient sur ce constat. Le développement de telles initiatives s'accompagne désormais d'un soutien de la part des pouvoirs publics.

Parallèlement, le développement de ces systèmes de commercialisation « alternatifs » nourrit un questionnement plus large sur l'alimentation des villes. Celle-ci est confrontée à des enjeux multiples : raréfaction des ressources naturelles, santé publique, changement climatique, gouvernance, etc. qui viennent interroger l'organisation actuelle du système agroindustriel.

Les travaux menés cherchent à montrer la multifonctionnalité du système alimentaire sur le territoire de l'agglomération lyonnaise tout en précisant comment les villes peuvent se saisir de la question à travers plusieurs expériences de métropoles internationales.

Période : octobre 2010 – mai 2011 à raison de 2 semaines par mois en moyenne

Inventaire des dispositifs de soutien aux circuits courts déployés sur les communautés d'agglomération de Lyon, Saint-Etienne, Vienne et Bourgoin.

Ce travail a eu pour but de :

- recenser les dispositifs de soutien sur les territoires d'étude. NB : certains soutiens provenant de fonds sociaux n'ont pas été pris en compte par manque de temps ;
- comprendre les logiques d'intervention des différents acteurs publics (Etat, Conseil Régional, Conseils généraux). NB : l'échelle municipale, bien qu'impliquée dans certains cas, n'a pas été étudiée ;
- mettre en évidence des points de convergence et de divergence entre acteurs publics dans la perspective d'une coopération métropolitaine

Comparaison internationale de la prise en compte d'enjeux alimentaires au sein de métropoles. Les recherches bibliographiques montrent que l'alimentation revêt un caractère multifonctionnel (économique, environnemental, socioculturel, santé). A travers des exemples choisis, ce travail de comparaison a permis :

- d'illustrer le caractère multifonctionnel de l'alimentation par des cas concrets,
- de comparer la manière dont certaines villes s'emparent du sujet de manière plus ou moins complète,
- de dresser une grille d'analyse pour « lire et comprendre » les différentes logiques d'acteurs présentes sur le territoire de l'agglomération lyonnaise

Panorama du système alimentaire lyonnais. A travers l'analyse de documents ciblés et des entretiens auprès d'acteurs publics et privés intervenant sur la production, la transformation, la distribution, la consommation et les déchets. Cette troisième phase de travail vise à montrer le caractère multifonctionnel du système alimentaire et la pertinence d'une stratégie transversale.

■ ■ ■

ACTIONS

■ ■ ■ *Comment les villes peuvent faire de l'alimentation un outil de développement durable ?* *Réflexion sur l'agglomération lyonnaise*

Agence d'Urbanisme - AgroParistech-ENGREF

Type de collaboration : mission d'alternance d'Alexandre Pillon réalisée dans le cadre d'une fin de formation d'ingénieur du génie rural des eaux et des forêts (AgroParistech-ENGREF).

PARTENAIRES

Agence d'Urbanisme de Lyon

Alexandre Pillon

sous la direction de

Joëlle Diani

J.diani@urbalyon.org

Agro-Paristech-ENGREF

sous la direction de

Sylvie Lardon

lardon@engref.fr

Cycle de conférences - débats

Grand Lyon - ENS Lyon

CONTEXTE

Dans la continuité d'une démarche partenariale initiée à l'origine par l'association Économie et Humanisme, le Grand Lyon, l'École Normale Supérieure des Lettres et Sciences Humaines organisent depuis 2006 un cycle de conférences débats annuel.

Chaque année, un thème lié aux évolutions de la société urbaine sert de fil conducteur à sept conférences - débats :

- vivre et imaginer la ville, entre cité et métropole, en 2006 - 2007
- individualisme et dynamiques collectives, en 2007 - 2008
- mondialisation : le temps des villes, en 2008 - 2009

Au travers de ces cycles, les organisateurs souhaitent donner la parole à des intellectuels de haut niveau, reconnus ou en phase d'émergence. L'idée est de susciter un croisement des publics : étudiants et enseignants ou chercheurs, acteurs associatifs, managers publics, et de favoriser un débat citoyen à partir des interventions.

Les débats se déroulent dans l'amphithéâtre Descartes de l'ENS Lyon.

Période : opération annuelle

ACTIONS

Pour la période 2010 - 2012, le cycle de conférence a évolué pour prendre la forme d'un feuilleton intellectuel intitulé « la place du marché » décliné en plusieurs épisodes.

4 épisodes ont déjà eu lieu portant sur les thèmes suivants:

- Confiance et Insécurité
- Le marché de l'information à l'heure de Wikileaks
- Le réseau social c'est la ville : la complexité des cultures urbaines
- La mémoire contre le vivre-ensemble ?

Les débats font l'objet d'une synthèse diffusée sur le site millenaire3.com

Type de collaboration : l'ENS est en charge de l'animation des conférences, le Grand Lyon de leur promotion et de leur capitalisation.

PARTENAIRES

<p>Grand Lyon Direction de la Prospective et du Dialogue Public Pierre Houssais <i>phoussais@grandlyon.org</i></p>	<p>ENS Lyon Gérard Wormser <i>gwormser@free.fr</i></p>
---	---

Dialogues en humanité

CONTEXTE

Les Dialogues en humanité, événement annuel organisé depuis 2007 par la Direction de la propreté du Grand Lyon, ont pour enjeu de se faire rencontrer citoyens, entrepreneurs, chercheurs, écrivains... pendant trois jours autour d'ateliers thématiques et d'échanger autour des grands enjeux humains et politiques de notre temps tels que l'écologie, le bien-être, l'économie...

Cette manifestation grand lyonnaise qui vise à replacer au cœur du débat politique la question humaine a, par son succès et son écho auprès des participants et du public, inspiré la création d'événements similaires à travers le monde. D'autres Dialogues en humanité ont depuis lieu à Paris, Bangalore, Berlin, ou encore Salvador de Bahia...

Cette année, les Dialogues en humanité auront lieu du 1 au 3 juillet 2011 au Parc de la Tête d'Or, et accueilleront notamment Patrick Viveret (philosophe) et Edgar Morin (philosophe et sociologue).

Période : depuis 2007

ACTIONS

Programme 2011 des Dialogues en Humanité :

l'événement se déroule pendant 3 jours sous les arbres du Parc de la Tête d'or :

- ateliers du sensible ;
- agoras et forums ouverts à partir des défis auxquels l'humanité est confrontée ;
- témoignages de vie croisés ;
- temps de coopération action.

Site internet des Dialogues en humanité : <http://dialoguesenhumanite.org>

Type de collaboration : collaboration informelle basée sur des relations construites à l'occasion des « dialogues en humanité ».

Accueil de stagiaires

PARTENAIRES

<p>Grand Lyon Direction de la Propreté Geneviève Ancel gancel@grandlyon.org</p>	<p>Autres partenaires</p> <p>Accueil de 7 stagiaires de formation différente au sein de la Direction de la Propreté pour la préparation de l'événement :</p> <ul style="list-style-type: none"> Master 2 Affaires Européennes - IEP de Lyon École 3A, 4^{ème} année BTS 2 Communication à l'école supérieure de commerce et de management Wesford Master 2 Professionnel Administration et Gestion Publique à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne Master 1 de Lettres Modernes à Lyon 3 Master 1 Économie et Management au sein de l'université Lumière Lyon 2 Master Anthropologie Lyon 2
--	---

D'ici et d'ailleurs

Université Lyon 2

CONTEXTE

La Mission Part-Dieu et la Direction de la Prospective et du Dialogue Public ont souhaité lier le développement stratégique du projet de réaménagement du quartier de la Part-Dieu à une recherche anthropologique sur la vie sociale, les flux, les rythmes du quartier. Cette recherche a pris la forme d'un film documentaire réalisé par Daniel Pelligra, anthropologue rattaché à l'Université Lyon 2.

Fondée sur les règles de l'observation ethnographique et de l'approche anthropologique, cette enquête et sa restitution visuelle a fait apparaître les représentations des divers publics, les attitudes et postures, les attentes, les déambulations, les comportements et leurs justifications, selon des paramètres aussi divers que : tranches d'âge, sexe, origines socio-culturelles, profils professionnels, si elles sont décelables, en différents lieux et à différentes heures, pour autant que ces critères, après observation, s'avèrent pertinents.

Il était également attendu de révéler le caractère métropolitain et cosmopolite du quartier dans son fonctionnement actuel.

Période : 2010 - 2011

ACTIONS

Ces observations ont été mises en forme dans un *essai d'anthropoésie verticale* intitulé « D'ici et d'ailleurs ».

Le documentaire a été restitué en deux formats : 26 minutes et 10 minutes ; il a vocation à être exploité de deux manières : par les élus, les responsables et les techniciens du projet Lyon Part-Dieu, d'une part, et par les chercheurs et universitaires qui pourront y trouver des pistes de recherche à approfondir plus longuement.

Type de collaboration : le projet a fait l'objet d'un financement du Grand Lyon à hauteur de 26 000 €

PARTENAIRES

Grand Lyon
Direction de la Prospective
et du Dialogue Public
 Corinne Hooge
 chooge@grandlyon.org

Mission Part-Dieu
 Nathalie Bertholier
 nbertholier@grandlyon.org

Université Lyon 2
 Daniel Pelligra
 pelligra@club-internet.fr

DEMMPOL - DEcoder les Métropoles Mondiales POur Lyon

CONTEXTE

La Direction de la Prospective et du Dialogue Public a mis en place un réseau de veille-prospective, dans le cadre d'un marché européen à lots (10 lots). Ce réseau, multi-thématiques et interdisciplinaire, permet d'alimenter les réflexions du Grand Lyon sur l'avenir de ses politiques publiques. Il rassemble des savoir-faire en matière de veille territoriale, expertise et conceptualisation, mais aussi vulgarisation et traitement journalistique des connaissances.

Une originalité de ce réseau est constituée par le dispositif DEMMPOL, allocataire du lot « Métropole dans la mondialisation ». DEMMPOL a été mis en place par trois laboratoires de recherche appartenant aux universités Lyon 2 et Lyon 3 : l'IETT (Institut d'Études Trans-textuelles), le CREA (Centre de Recherches et d'Études Anthropologiques) et l'IETL (Institut d'Études du travail de Lyon).

En combinant leurs approches disciplinaires et les contacts que chacun des laboratoires possède dans les universités des villes tout autour de la planète, DEMMPOL ambitionne de décoder les cultures et les stratégies des métropoles du monde en lien avec les questionnements de l'agglomération lyonnaise

Période : débuté en 2009, marché d'un an renouvelable trois fois.

ACTIONS

En s'appuyant sur un réseau de correspondants scientifiques dans les grandes villes du monde, l'objectif est de réaliser des zooms territoriaux et de conduire des études comparatives internationales sur des thèmes intéressant le Grand Lyon.

Deux études ont été enclenchées en 2009 :

- « le rapport au temps et les représentations du temps à Lyon et dans les grandes villes du monde ». La phase 1 de l'étude - relative à la ville de Lyon - a été réalisée. La méthodologie mise en œuvre servira de base à la suite de l'étude sur les autres villes intégrées au réseau DEMMPOL.

- « l'image et les représentations de Lyon dans les grandes villes du monde » restituée sous la forme de 9 monographies réalisées sur les villes suivantes : Mexico, Yokohama, Taipei, Stockholm, Singapour, Saint-Louis, Moscou, Canton, Bangalore. Ces monographies constituent la première étape d'une analyse transversale des représentations de Lyon dans le monde actuellement en cours.

Pour la période 2010 -2011, une nouvelle étude est conduite portant sur « les signes et non signes de l'internationalité de Lyon ».

Le dispositif répond à un double enjeu :

- accompagner l'agglomération lyonnaise dans sa démarche d'internationalisation, d'ouverture au monde et de positionnement,
- faire apparaître des problématiques et des questionnements nouveaux, grâce à l'immersion dans les différentes aires culturelles de la planète, et grâce à la capacité de décryptage et conceptualisation propre aux chercheurs.

Type de collaboration : marché public européen

PARTENAIRES

<p>Grand Lyon Direction de la Prospective et du Dialogue Public Jean-Loup Molin <i>jlmolin@grandlyon.org</i></p>	<p>IETT Florent Villard <i>florentvillard@hotmail.com</i></p> <p>CREA Lionel Obadia <i>Lionel.obadia@univ-lyon2.fr</i></p> <p>IETL Patrick Rozenblatt <i>Patrick.rozenblatt@univ-lyon2.fr</i></p>
--	--

Do it City

Agence d'Urbanisme - Institut Français d'Urbanisme

CONTEXTE

Do iT CitY est un programme de prospective urbaine piloté par Chronos en partenariat avec l'Institut Français d'Urbanisme (IFU, Master "Urbanisme, Aménagement et Transports", option Ville numérique) et l'Agence Régionale des Technologies de l'Information d'Ile-de-France (Artesi).

Do iT CitY s'adresse aux acteurs des villes et des territoires (villes et collectivités territoriales, agences d'urbanisme, Chambres de commerce, SEM d'aménagement...).

La mobilité s'est affranchie des seuls transports pour s'intéresser aux accessibilités. Dans cette conception élargie, les réseaux numériques sont des moyens d'accéder à l'emploi, aux commerces, aux sociabilités... au même titre que les réseaux de transport. Le travail à distance, l'achat en ligne ou les télé-services participent de la mobilité des individus... et affectent l'organisation du territoire, les aménités urbaines, les modes de vie et le jeu des acteurs.

Les ressources du numérique urbain ne doivent masquer ni les exigences des citoyens, ni les injonctions du développement durable. Elles sont à l'inverse à leur service. Pourtant, les praticiens de l'urbain ne disposent pas des outils (conceptuels, techniques et organisationnels) pour intégrer cette donnée à leurs pratiques professionnelles.

Ces réflexions ont conduit Chronos à la création de Do It CitY, une plateforme de ressources, d'échanges des savoirs et des expériences pour renouveler l'action urbaine et territoriale. Do It CitY, le titre n'est pas innocent : un clin d'oeil à l'action et aux acteurs impliqués, et au premier chef les citoyens – référence au très tendance DIY, Do It Yourself.

Période : de mars 2011 à janvier 2012

ACTIONS

Les membres de Do It CitY sont invités à quatre ateliers et une séance conclusive, ils recevront quatre mémentos pratiques et accéderont à une veille permanente sur ces thèmes.

Les problématiques abordées sur l'exercice 2011 :

- faire la ville avec ses habitants, le dialogue urbain ;
- ouvrir la donnée publique, des services et des indicateurs ;
- vers des espaces publics interactifs, le numérique, et après ? ;
- réseaux physiques et numériques, le concept de station de mobilité..

Type de collaboration : le Grand Lyon via la Direction de la Prospective et du Dialogue Public sera associé aux ateliers

PARTENAIRES

Agence d'urbanisme de Lyon

Emmanuel Cellier
e.cellier@urbalyon.org

Autres partenaires :

Chronos - cabinet de sociologie et de prospective spécialisé dans les thématiques "mobilités, ville et numérique"-

Caroline de Francqueville
caroline.defrancqueville@groupechronos.org

CitéLabo - réseau de territoires animé par la FING et engagé dans l'innovation ouverte

Thierry Marcou
tmarcou@fing.org

L'Institut Français d'Urbanisme - Master « Urbanisme, Aménagements et Transports » option Ville Numérique

Valérie Aillaud
valerie.aillaud@univ-mlv.fr

L'Agence Régionale des Technologies en Ile-de-France (Artesi)

Loic Hay
hay@artesi-idf.com

Autres partenaires/Adhérents :

1. Communauté d'Agglomération Marne et Chantier / 2. Institut National Polytechnique de Lorraine / 3. Mairie de Paris / 4. Agence Pays basque des NTIC / 5. Aquitaine Europe Communication (AEC) / 6. Association Bug / 7. Caisse des dépôts et consignations / 8. Communauté d'agglomération Rouen-Elbeuf-Austreberthe / 9. Communauté urbaine de Bordeaux / 10. Conseil Général de l'Essonne / 11. Conseil Général des Côtes d'Armor / 12. Conseil Régional de Bourgogne / 13. Conseil Régional Champagne Ardenne / 14. Conseil Régional d'Ile de France / 15. e-me@galis Bretagne / 16. IP Recia (Région Centre) / 17. KERLINK / 18. LiberTIC / 19. Manche Numérique / 20. Région Aquitaine / 21. Région Bretagne / 22. Région Nord Pas de Calais / 23. Région PACA / 24. Région Pays de la Loire / 25. Rennes Métropole / 26. Réseau Raphael / 27. Ville de Brest / 28. Ville de Marseille / 29. Ville de Montpellier / 30. Ville de Rennes

EM Lyon

CONTEXTE

La collaboration du Grand Lyon avec l'École de Management de Lyon (EM Lyon), consiste à conduire des missions exploratoires sur des problématiques de service public, impliquant des professeurs-chercheurs et des étudiants en mastère ainsi que des cadres de la Communauté urbaine.

La communauté urbaine de Lyon cherche à s'adapter aux impératifs du management public. Entre autres, les fonctions d'évaluation et de performance, de prise en compte des bénéficiaires, d'animation et de coordination de réseaux, de montage et de suivi de partenariats se développent. D'un autre côté, l'EM Lyon souhaite développer des modules de formation spécialisés dédiés au service public et aux problématiques de collectivités locales. Il s'agit de permettre aux élèves qui ne se destinent pas toujours au monde de l'entreprise de mieux appréhender les métiers territoriaux, de profiter d'enseignements spécifiques et de disposer d'expériences d'immersion professionnelle axés sur la résolution de problèmes concrets.

Période : 2010-2011

La collaboration Grand Lyon - EM Lyon se traduit concrètement par :

- la définition et la réalisation de missions d'étude et de conseil pour les services du Grand Lyon. Ces missions bénéficient de l'accompagnement de professeurs-chercheurs de l'École de Management de Lyon. Elles offrent aux étudiants, dans le cadre de leur cursus de formation, une expérience concrète à la Communauté urbaine et procurent aux services communautaires un regard neuf, ainsi qu'un apport de savoirs opérationnels.

- la mise en place au sein d'EM Lyon de modules de formation adaptés au service public.

Il concerne les mastères « marketing et management des services » et « conseil en organisation ». Il porte plus particulièrement sur les domaines du service à l'utilisateur (adaptation de l'offre de service, qualité du service rendu, mesure des performances), et sur les questions d'organisation et d'optimisation des ressources de la collectivité.

Six missions ont été menées en 2011 (chacune des missions fait l'objet d'un rapport, d'une présentation ainsi que d'une évaluation) :

- Réalisation d'un bilan et d'une étude des perceptions liées à la campagne de communication de la Direction de l'Eau sur la consommation d'eau potable de l'agglomération ;

- Réalisation d'une enquête qualitative pour tester auprès des utilisateurs potentiels le principe d'un portail de « Covoiturage spectacles », pour la Direction de la Prospective et du Dialogue Public

- Collaboration avec la Direction de la Voirie afin de définir un plan de communication et de proposer des services innovants relatifs à la création de la Centrale de Mobilité du Grand Lyon

- Réalisation d'une enquête sur la perception des touristes en matière d'accueil dans l'agglomération lyonnaise pour la Direction Générale au Développement Économique et International

- Collaboration avec la Direction des Ressources Humaines afin de définir une stratégie de développement de l'attractivité des emplois territoriaux auprès des écoles et universités

- Réalisation d'un état des lieux /diagnostic de l'organisation du service juridique de la Direction des Affaires Juridiques et de la Commande Publique et recommandations en vue d'optimiser ses méthodes et son fonctionnement actuels.

ACTIONS

Type de collaboration : convention annuelle, 30 000 € en 2011

PARTENAIRES

<p>Grand Lyon Direction de la Prospective et du Dialogue Public Caroline Richemont <i>crichemont@grandlyon.org</i></p>	<p>École de Management de Lyon Robert Revat <i>revat@em-lyon.com</i></p>
---	---

Enquête « déplacements des spectateurs »

Master TURP - ENTPE

CONTEXTE

La mission « Temps et services innovants » de la Direction de la Prospective et du Dialogue Public a fait appel au Master TURP (Transports Urbains Régionaux de Personnes) de l'université Lyon 2 ainsi qu'à l'ENTPE de Lyon afin de réaliser une enquête dans le cadre de la démarche « covoiturage événementiel » engagée par le Grand Lyon.

Il s'agit de réaliser une étude exploratoire des déplacements des spectateurs afin de déterminer les types de trajets effectués, les moyens de transports utilisés et à terme élaborer les conditions de mise en œuvre d'une plateforme de covoiturage événementiel sur l'agglomération.

Période : 1^{er} trimestre 2011

ACTIONS

Enquête par questionnaire relative aux modes de déplacements des spectateurs vers 5 structures culturelles de l'agglomération :

- Les Subsistances
- La Maison de la Danse
- Le TNP
- L'Opéra de Lyon
- Théâtre de la Renaissance

L'enquête a été réalisée auprès de 1848 spectateurs, elle révèle une utilisation majoritaire de la voiture (55% des personnes interrogées), la part modale des transports en commun est de 21%, les déplacements par covoiturage représentent 4%. Sur l'ensemble des enquêtés, la cible de covoitureurs potentiels est estimée à environ 12%.

Afin de développer la pratique du covoiturage événementiel, l'enquête préconise, à partir des avis recueillis des enquêtés, la création d'un site internet dédié, ainsi que l'élaboration d'une charte de covoiturage.

Type de collaboration : le Grand Lyon finance l'étude à hauteur de 3 900 €

PARTENAIRES

<p>Grand Lyon Direction de la Prospective et du Dialogue Public Lucie Verchère-Tortel <i>lverchere-tortel@grandlyon.org</i></p>	<p>Université Lyon 2 - ENTPE Master TURP Pascal Pochet <i>Pascal.pochet@entpe.fr</i></p>
--	---

Étude du fonctionnement du champ captant de Crépieux-Charmy

CNRS - ENTPE

CONTEXTE

L'identification de besoins par les gestionnaires du site de captage d'eau potable de Crépieux-Charmy relatifs à son fonctionnement hydrodynamique a conduit la Direction de l'Eau du Grand Lyon à lancer une étude portant sur le fonctionnement du champ captant de Crépieux-Charmy. Il s'agit notamment de comprendre les interactions et échanges en termes de transfert d'eau - d'un point de vue quantitatif et qualitatif - entre la nappe de Crépieux, celle de l'Est Lyonnais, le Rhône et les bassins de réinfiltration. Cette étude est réalisée par les laboratoires LTHE - Laboratoire d'Étude des Transferts en Hydrologie et Environnement - et LEHF - Laboratoire d'Écologie des Hydrosystèmes Fluviaux - du CNRS et L'ENTPE. Son objectif est de construire un modèle hydrogéologique facilitant les choix de gestion de captage d'eau potable du site de Crépieux-Charmy.

Période : 2010 - 2012

ACTIONS

Travaux réalisés dans le cadre de l'étude :

- Réalisation d'une thèse portant sur la modélisation tridimensionnelle transitoire des écoulements et du transfert de masse en zone variablement saturée et en aquifère
- Étude du rôle de l'hétérogénéité physique du milieu poreux et conséquences sur les écoulements et les flux biogéochimiques dans les berges du champ captant
- Étude du fonctionnement biogéochimique de l'interface et les conséquences sur le colmatage des bassins d'infiltrations

Type de collaboration : soutien financier du Grand Lyon à la réalisation de l'étude de 107 020 € dont 17 020 € pour l'ENTPE et LTHE et 90 000 € pour le CNRS.

PARTENAIRES

<p>Grand Lyon Direction de l'eau Jean Chapgier <i>jchapgier@grandlyon.org</i></p> <p>Anne Perrissin <i>aperrissin@grandlyon.org</i></p>	<p>Coordinateur CNRS Jean-Paul Gaudet (laboratoire LTHE) Pierre Marmonier (laboratoire LEHF)</p> <p>ENTPE Cécile Delolme</p>
---	---

Étude sur la mise de place de crèches en gare périurbaine

EM Lyon Junior Conseil

CONTEXTE

Depuis 2010, la mission « temps et services innovants » de la Direction de la Prospective et du Dialogue Public a engagé une réflexion sur la création de services diversifiés en lien avec les nouveaux enjeux de la mobilité et des déplacements durables.

Dans ce cadre, et avec la prise en compte de l'évolution du transport ferroviaire et de la mobilité intermodale, le Grand Lyon souhaite expérimenter la création de crèches en gare périurbaine.

A la suite des premières études diagnostiques réalisées sur 13 gares REAL, une étude ciblée a été confiée à l'EM Lyon Junior Conseil afin de déterminer plus spécifiquement les pratiques et besoins des usagers TER relatifs à la garde d'enfants sur trois gares de l'agglomération.

Période : 1^{er} trimestre 2011

ACTIONS

Enquête par questionnaire auprès de 150 personnes sur trois gares de l'agglomération :

- gare de Givors Ville (commune de Givors)
- gare d'Albigny/Neuville (commune d'Albigny)
- gare d'Ecully-la-Demi-Lune (commune de Tassin-la-Demi-Lune)

Publics cibles :

- usagers TER effectuant des déplacements quotidiens domicile-travail
- utilisateurs potentiels de la crèche en gare
- personnes ayant des enfants de moins de 10 ans ou enceintes.

Type de collaboration : financement du Grand Lyon à hauteur de 3 950 €

PARTENAIRES

<p>Grand Lyon Direction de la Prospective et du Dialogue Public Lucie Verchère-Tortel <i>lverchere@grandlyon.org</i></p>	<p>EM Lyon Junior Conseil</p> <p>Autres partenaires Région Rhône-Alpes SNCF CAF PMI...</p>
---	--

FLUIDE - FLeuve, Urbain, Intermodal, Durable

Agence d'Urbanisme - ANR

CONTEXTE

FLUIDE est un programme de recherche intitulé « Au service d'une mobilité durable : les grandes villes fluviales françaises et leur port. Étude comparée Paris-Lyon-Lille-Strasbourg et comparaisons internationales » financé par l'ANR en réponse à l'appel à projets 2009 « Villes durables ». L'objectif de cette recherche est de montrer comment les ports intérieurs de ces quatre grandes agglomérations françaises peuvent concentrer, organiser et articuler des flux de marchandises internationaux, nationaux et locaux dans un contexte de domination du transport routier.

Période : 2010 - 2013

ACTIONS

Les axes de recherche sont les suivants :

- Axe 1 : les trafics actuels et potentiels pour le transport combiné fleuve / route
- Axe 2 : l'organisation des chaînes de transport combiné fleuve-rail-route
- Axe 3 : l'insertion des ports fluviaux dans leur aire urbaine
- Axe 4 : comparaisons internationales et scénarios prospectifs

Une rencontre nationale des équipes de recherche a été organisée le 14 et 15 février 2011 à Lyon.

Type de collaboration : financement du programme par l'Agence Nationale de la Recherche. Le Grand Lyon participe aux réunions plénières du groupe de travail lyonnais

PARTENAIRES

Agence d'Urbanisme de Lyon Emmanuel Cellier <i>e.cellier@urbalyon.org</i>	Institut Français des Sciences et Technologies des Transports, de l'Aménagement et des Réseaux Antoine Fremont <i>antoine.fremont@ifsttar.fr</i> Interface Transport Maurice Bernadet Voies Navigables de France Anne Estingoy Compagnie Nationale du Rhône Cristel Decatoire Port de Lyon Édouard Herriot Philippe Magherini Invités du groupe de travail : Grand Lyon (DPPA), SEPAL, RUL, Ports de Villefranche-sur-Saône et de Mâcon, Lyon Terminal, CCI Lyon, Cluster logistique Rhône-Alpes
--	--

Formes de l'urbanité et dynamiques culturelles dans une métropole en chantier - Pratiques et représentations à l'œuvre dans la région urbaine Lyon / Saint-Etienne

Grand Lyon - Agence d'Urbanisme - PRT

CONTEXTE

Les Programmes de Recherches Territorialisées (PRT) existent depuis 2005, en Ile-de-France et dans la région lyonnaise. Lancés à l'origine par le Ministère de la Culture avec le soutien le Plan Urbanisme, Construction et Architecture (PUCA, Ministère de l'Équipement), il s'agit de programmes de recherche incitative (ou « impliquée ») visant à développer des travaux en sciences humaines et sociales sur des questions intéressant directement les collectivités locales et les acteurs de la ville et de la culture.

Le PRT 2011-2012 portera sur « Les formes de l'urbanité et dynamiques culturelles dans une métropole en chantier » et s'intéressera au territoire de la métropole Lyon / Saint-Etienne. Son objectif sera de faire travailler des chercheurs sur les pratiques, représentations, références culturelles, etc. qui construisent d'ores et déjà la métropole au quotidien, à côté ou indépendamment des logiques de construction institutionnelle, de gouvernance ou d'aménagement du territoire. Cette démarche interrogera la « métropolisation par le bas », telle que vécue par les habitants de la métropole lyonnaise. Ce type d'analyses doit permettre de saisir des phénomènes émergents encore peu pris en compte par les laboratoires de recherche qui travaillent sur les questions de métropolisation.

Le Grand Lyon et l'Agence d'urbanisme font partie du Comité de pilotage du PRT, animé par la RUL et le Ministère de la Culture.

Période : 2011 - 2012

L'appel à projet de recherches se focalisera sur les questions suivantes :

- Nouveaux lieux et nouvelles formes de l'urbanité dans l'espace métropolitain : l'articulation d'échelles et de strates multiples dans les modes de vie, les pratiques et les représentations,
- Imaginaires et recompositions identitaires à l'œuvre sur le territoire métropolitain, en lien avec les enjeux qu'ils représentent pour les villes (grandes, moyennes ou petites) qui constituent la métropole.
- Société de la connaissance et construction métropolitaine : usages, modes de vie. Cet axe s'intéressera notamment aux interactions entre métropolisation, vie universitaire et société de la connaissance ; aux limites auxquelles se heurte la métropolisation en marche : territoires « oubliés » ou en marge, résistances diverses, inégalités d'accès aux ressources métropolitaines pour les habitants et les usagers concurrences ou conflits culturels,
- Métropolisation et dynamique démocratique. Ce volet s'intéressera à l'émergence ou non d'une figure de « citoyen métropolitain » (en quoi les habitants ou usagers du territoire se sentent-ils concernés par des débats, des enjeux relatifs à des échelles de territoire excédant l'agglomération ou les communautés de communes ?), à l'identification et à l'analyse des initiatives, des débuts d'organisation de la part de citoyens ou d'acteurs collectifs décidés à se saisir de problèmes à l'échelle métropolitaine.

Le Grand Lyon et l'Agence d'urbanisme contribuent activement à différents niveaux du PRT :

- Participation aux séances de travail consacrées à la rédaction de l'appel à projets ;
- Diffusion de l'information dans son réseau ;
- Identification et mobilisation des experts pressentis pour intégrer le jury ;
- Suivi des projets sélectionnés.

ACTIONS

■ ■ ■ **Formes de l'urbanité et dynamiques culturelles dans une métropole en chantier - Pratiques et représentations à l'œuvre dans la région urbaine Lyon / Saint-Etienne**

Grand Lyon - Agence d'Urbanisme - PRT

Type de collaboration : participation financière du Grand Lyon à hauteur de 10 000 € (2011)

PARTENAIRES

<p>Grand Lyon Direction de la Prospective et du Dialogue Public Corinne Hooge <i>chooge@grandlyon.org</i></p> <p>DGDU/Direction des Politiques d'Agglomération Service Stratégies d'Agglomération Jean-Marc Valentin <i>jmvalentin@grandlyon.org</i></p> <p>Agence d'Urbanisme de Lyon Richard Nordier <i>r.nordier@urbalyon.org</i></p>	<p>État : Département de la recherche, de l'enseignement supérieur et de la technologie du Ministère de la Culture et de la Communication ; Plan Urbanisme Construction et Architecture ; Direction Régionale des Affaires Culturelles Rhône-Alpes ; Direction Départementale des Territoires de la Loire</p> <p>Région Urbaine de Lyon (RUL)</p> <p>Ville de Lyon : Mission de coopération culturelle, Musée Gadagne, Archives municipales, Ville de Villeurbanne (Le Rize, Centre mémoires et société)</p> <p>Saint-Etienne : service des affaires culturelles, Direction Animation et Vie des quartiers</p>
---	--

GLAMOUR - Grand Lyon Action Mobilité Urbaine

PREDIT 4

CONTEXTE

GLAMOUR est un projet financé par le PREDIT 4 (Programme de Recherche et d'Innovation dans les Transports Terrestres), groupe d'Orientation 6 (politiques de transports). Le PREDIT 4 est le programme national de coordination des politiques de recherche sur les transports terrestres qui associe trois ministères (ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire, ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi) et trois agences (ANR, ADEME, OSEO). Le projet GLAMOUR, qui associe la Direction de la Prospective et du Dialogue Public porte sur l'analyse de la prise en compte, dans les politiques de mobilité, des inégalités socio-spatiales associe également la mission insertion.

L'équipe du projet réunit des chercheurs travaillant d'une part sur l'analyse de la connaissance produite sur la mobilité et d'autre part sur l'analyse de l'action collective urbaine.

Ce projet s'appuie aussi sur une collaboration avec le SYTRAL.

Le partenariat scientifique est constitué d'une équipe pluridisciplinaire : UMR PACTE-Territoires Grenoble, UMR Ville, Espace Société, Lyon, UMR Tema Université de Dijon, ERL LIVE, Strasbourg, LaSUR, EPFL (Suisse).

Le travail consiste à répondre à deux problématiques :

- l'une portant sur la façon dont la production de connaissances sur la mobilité s'adapte aux changements de l'action collective urbaine,
- l'autre portant sur la manière dont la question des inégalités interpelle en termes nouveaux celle de la mobilité quotidienne au sein des politiques urbaines.

Période : le projet a été initié en 2009 pour une durée de 24 mois.

ACTIONS

Deux axes de projet ont été définis :

- Analyser la manière dont la connaissance sur la mobilité quotidienne est produite, mobilisée, diffusée par les acteurs des politiques urbaines. Le choix a été fait de regarder plus particulièrement les politiques de déplacements, les politiques temporelles et les politiques d'insertion par l'emploi.
- Expérimenter des protocoles d'analyse de la mobilité quotidienne qui prennent en considération les disparités socio-spatiales et des conditions d'accessibilité des individus aux territoires urbains.

Plusieurs résultats sont attendus :

- Une évaluation de la production institutionnelle de connaissances sur la mobilité quotidienne et de sa portée,
- Une évaluation du rôle du débat public dans la production du PDU de Lyon au regard des enjeux d'insertion et d'équité sociale,
- Une évaluation des dispositifs de connaissances pour la mise en place des PDIE et des lignes de TAD dans le champ de l'insertion par l'emploi,
- Une expérimentation de production d'analyses secondaires sur la mobilité et l'accessibilité à l'emploi de populations précaires.

Type de collaboration : financement dans le cadre de l'appel à projets PREDIT 4 G06 (politiques de transports). Le coût total du projet est de 100 470 €, avec 29 850 € partagés entre le Grand Lyon et le Cluster 12 de la Région Rhône-Alpes, et un financement du PREDIT de 70 620 €

PARTENAIRES

Grand Lyon
Direction de la Prospective
et du Dialogue Public,
 Lucie Verchère-Tortel
lverchere-tortel@grandlyon.org

Autres partenaires :
CNRS, UMR Pacte-Territoire
 Sonia Chardonnel
sonia.chardonnel@ujf-grenoble.fr

Institut d'Urbanisme de Grenoble, UMR Pactes-Territoires
 Florence Paulhiac
florence.paulhiac@numericable.fr

Institut d'Urbanisme de Lyon, UMR Environnement, Ville, Société
 Franck Scherrer
franck.scherrer@univ-lyon2.fr

GRAIE

CONTEXTE

Le GRAIE - Groupe de Recherche Rhône Alpes sur les Infrastructures et l'Eau - est une association de loi 1901 qui a pour vocation de diffuser l'information, de sensibiliser et de mobiliser les chercheurs et les acteurs opérationnels sur des thématiques relatives à la gestion de l'eau dans la ville. C'est un lieu d'échange mettant en relation les différents partenaires, techniciens et professionnels, sur la problématique de la gestion de l'eau, il regroupe environ 400 membres.

Le GRAIE assure la valorisation des réalisations de travaux de recherche, réalisés notamment sur la ZABR et à l'OTHU.

Période : 2007-2011

ACTIONS

Le Grand Lyon, membre fondateur de cette association, s'implique fortement dans :

- La définition du programme d'actions annuel,
- L'organisation de manifestations importantes (eau et santé, aménagement durable et eaux pluviales, ...) tel que l'événement NOVATECH : conférence internationale sur la gestion des eaux pluviales où se rencontrent pendant 5 jours autour de conférences thématiques, ateliers, visites techniques, etc. chercheurs, industriels et acteurs publics permettant des échanges porteurs sur les questions liées à la gestion urbaine de l'eau. La dernière édition a eu lieu en 2010 au Palais des Congrès de Lyon, elle a réuni plus de 700 personnes, en provenance de 40 pays. La 8^{ème} édition est prévue pour 2013.

En février 2011, une conférence Eau et Santé a eu lieu relative au thème de la « concentration des polluants dans la chaîne trophique ».

La Communauté urbaine tire une forte valeur ajoutée de la valorisation des travaux de recherche réalisés dans le cadre de la ZABR et de l'OTHU.

Type de collaboration : convention pluriannuelle avec une participation du Grand Lyon de 50 000 € par an.

Une subvention spécifique à hauteur de 66 000 € est dédiée tous les trois ans à l'organisation de Novatech.

PARTENAIRES

<p>Grand Lyon Direction de l'eau Jean Chappier <i>jchappier@grandlyon.org</i></p> <p>GRAIE Président Jean-Luc Bertrand-Krajewski Jean-luc.bertrand-krajewski@insa-lyon.fr</p> <p>Directrice Elodie Brelot elodie.brelot@graie.org</p>	<p>Agence de l'eau RMC, DIREN Rhône-Alpes, Région Rhône-Alpes, CERTU, BRGM, CEMAGREF, ENTPE, INSA de Lyon, Institut de mécanique de Grenoble, Université Claude Bernard, Bureaux d'études et sociétés de service (Burgeap, Véolia, Ingédia, SDEI, Sépia Conseil, SINT, ...), producteurs industriels (Arcelor BCS, Bonna Sabla, Lac Instruments et Systèmes, OTV, Petavit)</p>
--	--

HOSANNA

Centre Scientifique et Technique du Bâtiment

CONTEXTE

Le projet HOSANNA- Holistic and Sustainable Abatement of Noise by Optimized Combinations of Natural and Artificial means (réduction des niveaux de bruit par des solutions naturelles et artificielles combinées et durables) - initié en 2008, s'inscrit dans la thématique sur les transports terrestres durables dans le cadre du 7^{ème} PCRD - Programme-Cadre de Recherche et Développement - de l'Union Européenne. Il a pour but de trouver des solutions globales pour réduire les niveaux de bruit par des solutions naturelles et artificielles combinées et durables. Acoucité - pôle de compétence sur l'environnement sonore urbain et observatoire du Bruit du Grand Lyon - en collaboration avec la service écologie du Grand Lyon sont partenaires de ce projet européen en favorisant l'expérimentation sur le territoire de l'agglomération.

Période : Novembre 2009- novembre 2012

Le projet est structuré en 8 Work-Packages (modules de travail) :

- WP1: Management,
- WP2: Barrières acoustiques avec matériaux naturels,
- WP3: Végétation de toutes tailles,
- WP4: Traitement du sol et absorbants innovants,
- WP5: Verdissement des façades,
- WP6: Designs acoustique holistique et évaluation de la perception par auralisation,
- WP7: Analyse cout/bénéfice,
- WP8: Dissémination.

Les principaux livrables attendus sont :

- création d'un outil d'évaluation globale de solutions acoustiques combinées à de la végétation,
- guide d'aide à la végétalisation des espaces d'un point de vue acoustique.

Le Grand Lyon se positionne comme territoire d'expérimentation sur les secteurs suivants : Blandan, Garibaldi, Quai Fulchiron.

Acoucité participe activement aux tests des solutions au travers d'expérimentations « in-situ » (test d'un micro-écran) et de modélisations acoustiques de projets d'aménagements. Les protocoles expérimentaux intègrent des mesures acoustiques, des enquêtes de perception, des prises de sons et des restitutions en laboratoires.

Acoucité organisera en 2012 un WG à Lyon de présentation des résultats et collabore à l'évaluation macro-économique du projet.

ACTIONS

Type de collaboration : budget total (12 partenaires européens) : 3,9 M€ (sur 3 ans), dont 50 % à 80 % subventionné par le PCRD.

Pas de participation financière directe du Grand Lyon mais mise à disposition de territoires d'expérimentation.

PARTENAIRES

Grand Lyon
DGDU/ Direction de la Planification et des Politiques d'Agglomération
Service Ecologie Urbaine
 Julie Vallet
jvallet@grandlyon.org

Pilote
Chalmers University of Technology (Suède)
Pilote français : Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (CSTB)
 Jérôme Defrance
jerome.defrance@cstb.fr

Partenaires

Canevaflor, Acoucité, Grand Lyon ; Suède : Chalmers, Stockholm University., Ville de Stockholm ; Norvège : TOI, ville d'Oslo ; Angleterre : Open Un., Bradford Un., Un. Of Sheffield, Greenroof ; Belgique : Ghent Un

INOGEV

Institut de Recherche en Sciences et techniques de la Ville

CONTEXTE

Dans le cadre de l'appel à projet « villes durables » de l'Agence Nationale de Recherche, le Grand Lyon fait partie des collectivités partenaires du projet INOGEV (Innovation pour la Gestion durable de l'Eau en Ville).

Ce projet vise à aider les concepteurs et des collectivités locales à définir des stratégies efficaces de gestion des flux de polluants, en analysant les conditions du transfert de connaissances entre les résultats de recherche et l'application opérationnelle, et ce, à travers une meilleure connaissance des flux de micropolluants en zone urbaine.

Les collectivités associées à ce projet sont les suivantes :

- Nantes Métropole,
- Conseil Général du Val de Marne
- Grand Lyon.

Période : 2010-2013

ACTIONS

L'ambition de ce programme est d'accroître la connaissance et la maîtrise de la contamination des eaux pluviales urbaines. Concrètement, les actions réalisées sont les suivantes :

- mettre en œuvre une démarche pluridisciplinaire complètement intégrée, croisant les objectifs propres aux sciences humaines et sociales et celles propres aux sciences de l'environnement,
- quantifier les flux de micropolluants dans les différents compartiments (atmosphère, dépôts sur les surfaces urbaines, exutoire des bassins versants), ainsi que préciser leur origine, de manière à mieux les modéliser et à pouvoir définir l'efficacité des systèmes de gestion,
- proposer des méthodes permettant aux collectivités de gérer leurs flux polluants et de suivre les performances des actions qu'elles ont entreprises (procédures allégées de suivi, indicateurs d'évolution...),
- analyser les mécanismes de transfert de connaissances en vue d'optimiser la gestion de l'assainissement urbain,
- pérenniser le réseau d'observatoires de terrain en hydrologie urbaine réuni au sein d'HURRBIS qui est sans équivalents au niveau mondial.

Type de collaboration : projet Agence Nationale de Recherche « villes durables ».

PARTENAIRES

<p>Grand Lyon Direction de l'eau Jean Chappier <i>jchappier@grandlyon.org</i></p> <p>Elisabeth Sibeud <i>esibeud@grandlyon.org</i></p> <p>Autres partenaires Coordinateur : Institut de Recherche en Sciences et techniques de la Ville - Laboratoire Central des Ponts et Chaussées : Véronique Ruban <i>veronique.ruban@lcpc.fr</i> Maurice Millet <i>millet@illite.u-strasbg.fr</i> François Pétavy <i>francoispetavy@ecole-eme.com</i></p> <p>Autres partenaires scientifiques : Laboratoire Eau Environnement et Systèmes Urbains : Ghassan Chebbo <i>chebbo@cereve.enpc.fr</i></p>	<p>Marie-Christine Gromaire <i>gromaire@cereve.enpc.fr</i> José-Frédéric Deroubaix <i>deroubaix@cereve.enpc.fr</i> Régis Moilleron <i>moilleron@univ-paris12.fr</i> Johnny Gasperi <i>gasperi@univ-paris12.fr</i></p> <p>Laboratoire de Génie Civil et d'Ingénierie Environnementale - INSA de Lyon : Sylvie Barraud <i>sylvie.barraud@insa-lyon.fr</i> Jean-Luc Bertrand Krajewski <i>jean-luc.bertrand-krajewski@insa-lyon.fr</i></p> <p>Institut de Radioprotection et de sûreté nucléaire : Denis Maro <i>denis.maro@irsn.fr</i></p> <p>Centre d'Enseignement et de Recherche en Environnement Atmosphérique : Yelva Roustan <i>yelva.roustan@cecea.enpc.fr</i></p> <p>Collectivités locales : Nantes Métropole : Philippe Marest Conseil Général du Val de Marne : Alain Rabier</p>
--	--

INSA de Lyon/INSAValor

CONTEXTE

Le Grand Lyon entretient depuis les années 70 des collaborations avec l'INSA. Pour mettre en place des collaborations, deux outils ont été choisis :

- le partenariat « moral », qui consiste en un échange de pratiques, une construction de projets communs,
- des prestations, délivrées par un organe de l'INSA, appelé INSAValor, qui constitue une sorte de junior entreprise permettant au Grand Lyon de travailler avec l'INSA sur des missions d'expertise, de diagnostic et de conseil.

De plus, des projets de fin d'étude et des thèses sont effectués en lien avec le Grand Lyon.

Période : collaboration continue depuis de nombreuses années.

ACTIONS

Pour la Direction de l'eau, le partenariat a pour ambition d'aider le Grand Lyon au développement d'outils de gestion des systèmes d'assainissement. À ce titre, différentes actions ont été développées en partenariat avec l'INSA :

- travail autour du salon Novatech (2013),
- travail au sein de l'association WssTP, association internationale sur l'eau,
- travail sur l'écocampus gestion durable de l'eau,

En 2010, un film sur la gestion de l'eau avec la participation de Corinne Lepage et d'Erik Orsenna a été réalisé à l'occasion de l'exposition de Shanghai et a été diffusé par la suite sur la chaîne Arte.

Une thèse est également en cours, dans laquelle la direction de l'eau est impliquée, concernant les comportements des ouvrages de rétention-décantation (eaux de pluie) dans le cadre du programme INOGEV (voir fiche dédiée),

La collaboration Direction de l'eau/Insavalor se caractérise par des actions sur les thèmes suivants :

- Une modélisation 3D des DO complexes en vue d'améliorer l'instrumentation sur le cas des DO de Meyzieu,
- Évaluation des incertitudes sur le débit en présence d'une dissymétrie du champ de vitesse, avec une application sur la station d'épuration de Meyzieu,
- Aide à la modélisation et à la construction du lien mesure-modélisation,
- Couplage des données issues des radars et des données au sol.
- Un travail est en cours en collaboration avec Météo France sur la réalisation d'un radar Bande X.

La Direction Logistique et Bâtiment (DLB) intervient, par l'intermédiaire d'un collaborateur, dans le cours de la 5^{ème} année (diplôme d'ingénieur) « génie civil et aménagement urbain ». De plus, la DLB a travaillé avec l'INSA de Lyon sur les matériaux à changement de phase (voir fiche dédiée).

Type de collaboration : une convention est actuellement en cours pour la période 2008-2011. Pour les relations avec Insavalor, chaque action est financée individuellement.

PARTENAIRES

<p>Grand Lyon Direction de l'eau Jean Chappier <i>jchappier@grandlyon.org</i></p> <p>Direction Logistique et Bâtiment Georges Rouchon <i>jrouchon@grandlyon.org</i></p>	<p>INSA de Lyon Bernard Chocat <i>Bernard.Chocat@insa-lyon.fr</i></p>
---	--

Lyon Urban Trucks & Bus - LUTB

CONTEXTE

La performance des systèmes de transport est décisive aujourd'hui pour assurer aux métropoles leur développement. La métropole lyonnaise est concernée par sa taille et sa situation géographique mais aussi par le poids de la filière économique concernée (920 entreprises en Rhône-Alpes dont la moitié en région urbaine de Lyon, 100 000 emplois en Rhône-Alpes dont 31 000 dans la région lyonnaise, et près de 3 500 personnes impliquées dans des activités de Recherche et Développement - R&D).

La Communauté Urbaine conduit une politique de développement structurée dans le domaine du véhicule industriel et des systèmes de transport. En lien avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon, elle a lancé en décembre 2004, la démarche pôle de compétitivité Lyon Urban Truck and Bus 2015'.

Renault Trucks, Irisbus, l'Institut Français du Pétrole, l'Institut National de Recherche sur les Transports et leur Sécurité, le Grand Lyon et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon ont déposé le 28 février 2005 un dossier de candidature pour devenir un pôle de compétitivité français sur le thème des systèmes de transport des personnes et des marchandises en milieu urbain.

Lyon Urban Truck&Bus vise à mobiliser l'ensemble des compétences existantes en région Rhône-Alpes et à en attirer de nouvelles pour concevoir, expérimenter, développer et exporter les solutions transports qui permettront aux métropoles, demain, de gérer de manière plus optimisée et soutenable leurs flux de marchandises et de personnes.

Période : en continu depuis 2004

ACTIONS

La «feuille de route stratégique» du pôle s'organise autour de :

- 5 programmes de recherche :
 - motorisation et chaîne cinématique
 - sécurité et sûreté intégrées
 - architecture et confort
 - système de transport
 - gestion et modélisation de la mobilité
- 1 projet de création d'une plateforme d'innovation collaborative pour développer les systèmes de transport urbain du futur (TRANSPOLIS),
- 1 programme de démonstration de « système de livraison en ville » (City Fret) visant à expérimenter et tester en situation réelle un nouveau système évolutif de livraison de marchandises en ville,
- La création d'un institut du transport collectif, le développement des partenariats à l'international, la communication et l'événementiel.

Type de collaboration : la politique de soutien de la Communauté urbaine de Lyon au pôle de compétitivité Lyon Urban Truck and Bus s'articule autour de 4 axes d'intervention :

- soutien à l'animation et à la communication : 213 000 € sur la période 2008, 2009, 2010 ;
- soutien au projet de R&D : 2 498 733 € pour les projets Geode, Prudent Seg, Prudent IV, Geode, Flower, Treps, Ciclamen (cf. fiche dédiée), Freilot (cf. fiche dédiée), Avelec ;
- partenariat pour la définition et l'expérimentation de nouveaux projets, ex. : Fideus - jusqu'en 2007 -, Geode, Freilot ;
- participation d'agents du Grand Lyon aux travaux initiaux de recherche et développement
- deux directions sont particulièrement mobilisés dans la collaboration avec le Pôle LUTB : la Direction de la voirie, et le Service déplacement de la DPPA.

<p>Grand Lyon Direction des Services aux Entreprises Service Innovation et Compétitivité Pierre Greau <i>pgreau@grandlyon.org</i></p>	<p>Lyon Urban Trucks & Bus Délégué général Pascal Nief <i>nief@lyon.cci.fr</i></p> <p>Directrice Innovation et Développement Isabelle Rivière Cazaux - <i>riviere@lyon.cci.fr</i></p>
--	---

LUTB - Ciclamen 2

CONTEXTE

La Communauté urbaine de Lyon intervient sur les projets de recherche et développement des cinq pôles de compétitivité lyonnais. Pour le pôle Lyon Urban Truck and Bus, le Conseil de communauté a voté une autorisation de programme à hauteur de 1,8 M€. Depuis 2009, le Grand Lyon soutient le projet Ciclamen 2, relatif au thème « motorisation à basses émissions ». Ce travail est mené en collaboration avec l'Institut Français du Pétrole.

Période : 2009-2012

ACTIONS

Le programme Ciclamen 2 consiste à développer un capteur de particules préindustriel capable de s'intégrer dans la ligne d'échappement pour la gestion du filtre à particules.

Plusieurs objectifs sont fixés :

- parvenir à intégrer le capteur soit en amont soit en aval du filtre à particules pour mesurer la quantité de particules entrantes,
- fournir au marché un capteur de particules dès l'arrivée de la norme Euro VI,
- parvenir à répondre aux enjeux de réduction des émissions globales de CO₂

Type de collaboration : participation financière du Grand Lyon en apportant à l'Institut Français du Pétrole une participation de 255 688 € sur trois ans. Cette participation financière fait l'objet d'une convention particulière.

PARTENAIRES

Grand Lyon
Délégation Générale au Développement
Économique et International

Florent Chante
fchante@grandlyon.org

Partenaires scientifiques :

Institut Français du Pétrole

Partenaires techniques :

Electricfil
Céramiques techniques et industrielles
Armines Saint-Etienne
Renault Trucks

Partenaires institutionnels :

Etat - Fonds unique interministériel
Région Rhône-Alpes
Conseil général de l'Ain

LUTB - FREILOT Interface Transports

CONTEXTE

Le projet FREILOT est un projet européen visant à développer des expérimentations d'un système de transport de marchandises.

Ce projet est mené en partenariat avec les villes de Bilbao en Espagne, Varsovie en Pologne et Helmond aux Pays-Bas. Il répond aux engagements pris dans le cadre du Plan de Déplacements Urbains (PDU) qui précise que « des dispositifs permettant d'optimiser les conditions de livraison seront expérimentés. Ces expérimentations devront notamment constituer des opportunités d'utiliser des véhicules moins polluants ».

Le rôle du Grand Lyon dans ce projet est de travailler en collaboration avec le pôle de compétitivité Lyon Urban Trucks and Bus, afin de trouver des solutions pour fluidifier la circulation des véhicules livrant des marchandises. Il s'agit plus précisément de tester l'efficacité d'une régulation du trafic par les feux sur la consommation des véhicules et l'émission de polluants.

Période : 2009-2012

ACTIONS

Il s'agit de travailler à fluidifier la circulation des véhicules de livraison et à limiter les temps d'arrêt dans l'aire urbaine lyonnaise, de manière à réduire les émissions de CO₂, dues notamment aux phénomènes de ré-accélération.

Pour atteindre ces objectifs, plusieurs actions sont mises en œuvre :

- développer un système de bridage en vitesse et à l'accélération,
- développer un système de réservation en temps réel des aires de livraison,
- apporter une assistance en temps réel à l'éco-conduite,
- optimiser le contrôle des intersections pour donner la priorité aux véhicules de livraison et favoriser la circulation à vitesse constante.

Depuis 2011, les phases opérationnelles de tests ont débutées pour un an d'expérimentation en situation réelle.

Le Grand Lyon met à disposition deux sites d'expérimentation :

- la partie Sud de l'avenue Jean Jaurès en site urbain
- la route de Lyon à Saint-Priest en site périurbain.

Le partenariat a été élargi depuis fin 2010 au LET (Laboratoire d'Économie des Transports - rattaché au CNRS, à l'ENS, et à l'Université Lyon 2), en charge de l'évaluation socio-économique du projet.

Type de collaboration : co-financement à partir d'un projet européen.

budget total du projet : 3 993 568 €

budget prévisionnel incombant à la Communauté urbaine : 195 000 €, dont 97 500 € financés par l'Union européenne.

PARTENAIRES

<p>Grand Lyon Direction de la Voirie Pierre Pijourlet <i>ppijourlet@grandlyon.org</i></p> <p>Gilles Vernoux <i>gvernoux@grandlyon.org</i></p> <p>Ville de Lyon Direction des déplacements urbains Catherine Lefrêche</p>	<p>Coordinateur : Interface transports Jean-Baptiste Thébaud <i>thebaud@interface-transport.com</i></p> <p>Autres partenaires : Lyon Urban Trucks and Bus Laurent Jacques</p> <p>Laboratoire d'économie des transports</p>
--	--

Lutte contre le réchauffement climatique et freins rencontrés par les entreprises

UMR Pacte - IEP de Grenoble

CONTEXTE

Dans le cadre du Plan Climat du Grand Lyon, qui vise à développer des scénarii d'agglomération permettant de réduire de 20 % les émissions de CO₂ sur le territoire de la communauté urbaine à l'horizon 2020, plusieurs travaux sont mis en œuvre.

Une partie de réduction des émissions de CO₂ doit être réalisée par les entreprises de l'agglomération. Pour les accompagner, le Grand Lyon et ses partenaires (l'Association Pour la Promotion des Eco-entreprises Lyonnaises - Appel), l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME), la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon (CCIL) ont proposé de lancer une étude visant à :

- connaître les comportements des entreprises grand lyonnaises vis-à-vis de la lutte contre l'effet de serre,
- leurs bonnes pratiques,
- leurs réticences à agir ou les obstacles qui les en empêchent.

Pour assurer la cohérence scientifique de cette étude, ainsi que certaines productions, comme l'élaboration des questionnaires, le laboratoire Politiques publiques, action politique, territoires (PACTE) - Unité Mixte de Recherche rattachée à l'Institut d'Études Politiques de Grenoble - est mobilisé.

Période : 2010 - 2011

Le Grand Lyon souhaite grâce à cette étude parvenir à :

- mettre en évidence les attentes des entreprises vis-à-vis des institutions (caractéristiques d'une offre de service lisible, pertinent, efficace et cohérente),
- identifier les perspectives de développement du marché privé des cleantech compte tenu des besoins exprimés par les entreprises étudiées.

Pour cela, plusieurs actions sont mises en œuvre :

- élaboration des questionnaires à passer auprès des entreprises du territoire du Grand Lyon (assurée par l'UMR Pacte),
- administration des questionnaires (assurée par un prestataire privé),
- synthèse et rendu de l'étude (assuré par l'UMR Pacte)

L'étude universitaire a été réalisée, la publication pour le Grand Lyon issue de l'étude est en cours de réalisation.

ACTIONS

Type de collaboration : l'ensemble du coût du projet (mission PACTE et Prestataire pour l'administration des entretiens) est estimé à 65 000€.

La mission assurée par le PACTE fait l'objet d'un contrat de recherche et développement d'une durée d'un an, financé par la communauté urbaine à hauteur de 15 000€. Le reste du financement sera assuré dans le cadre d'un partenariat avec l'ADEME, la DREAL, la CCIL et le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER). .

PARTENAIRES

Grand Lyon
DGDU/Direction de la Planification et des Politiques d'Agglomération
Service Stratégies d'Agglomération
 Pierre Crépeaux
pcrepeaux@grandlyon.org

Partenaire scientifique :
UMR PACTE - IEP de Grenoble
 Stéphane Labranche
asosan95@hotmail.com

Autres partenaires :
APPEL

Etienne Jacques
ejacques@eco-entreprises-appel.com

ADEME

François Savoie
françois.savoie@ademe.fr

DREAL

Evelyne Bernard
evelyne.bernard@developpement-durable.gouv.fr

CCI Lyon

Nicolas Millet
millet@lyon.cci.fr

Matériaux à changement de phase

INSA de Lyon

CONTEXTE

Dans le cadre de la construction et de la réhabilitation de bâtiments pour les services urbains du Grand Lyon, un axe de travail de la Direction de la Logistique et des Bâtiments est d'améliorer la performance énergétique des locaux. Une partie de la réponse à cet objectif est donnée par la mise en œuvre de matériaux à changement de phase. Ces matériaux expérimentaux ont la propriété de capter et de stocker l'énergie calorifique dès que la température des locaux excède 22°C et de restituer cette énergie dès que la température ambiante des locaux passe en dessous de 22°C.

En plus de son rôle moteur dans cette démarche, le Grand Lyon a également été territoire d'expérimentation.

Période : les premières études ont débutées en février 2002 et la fin du projet est prévue pour mi-2011.

ACTIONS

L'objectif général de ce partenariat est de :

- développer des techniques pour assurer le confort d'été dans les bureaux sans machine thermodynamique tout en optimisant les apports d'énergie solaire en hiver,
- favoriser le positionnement du Grand Lyon dans une pratique exemplaire en terme de respect de l'environnement et d'utilisation des énergies.

Le travail conduit en partenariat entre le service Études de la DLB, un industriel et des laboratoires de recherches universitaire et industriel a permis de :

- déterminer les conditions optimales d'utilisation de ces matériaux,
- réaliser des économies de chauffage et de climatisation, (matériaux couplés à un système de ventilation spécifique).

Type de collaboration : la collaboration entre tous les partenaires a fait l'objet d'une convention particulière de confidentialité. Ce projet a été sélectionné dans le cadre du Programme de Recherche et d'Expérimentation sur l'énergie dans le Bâtiment développé par l'ANR (Agence nationale de Recherche) et par l'ADEME.

La participation du Grand Lyon se caractérise par la mise à disposition d'équipements et de personnel.

PARTENAIRES

<p>Grand Lyon Direction de la Logistique et du Bâtiment Georges Rouchon <i>grouchon@grandlyon.org</i></p>	<p>CETHIL et INSA de Lyon (Université Claude Bernard Lyon1) Société Dupont de Nemours CSTB Centre de Recherche et Développement d'EDF ADEME Laboratoire TREFLE Centre de Recherche EDF Bureau d'études JNLOG</p>
--	--

Mise en place d'une plateforme mobilité-emploi à l'échelle de l'agglomération lyonnaise

Lyon 2 - UMR PACTE

CONTEXTE

Dans le cadre de l'appel à projet national lancé par la DIV en 2009 « Des quartiers vers l'emploi : une nouvelle mobilité », la mission déplacement et la Direction de l'Habitat et du Développement Social Urbain du Grand Lyon ont présenté un projet d'expérimentation d'une Plateforme Mobilité Emploi Insertion qui a été sélectionné.

Partant du constat que la mobilité constitue un levier important pour l'accès ou le retour à l'emploi, l'enjeu de cette plateforme est de permettre aux personnes en situation d'insertion d'accéder à des moyens alternatifs de déplacement à même de favoriser leurs parcours professionnel.

Le principe de cette plateforme est de structurer, coordonner et assurer la complémentarité des dispositifs et des opérateurs de la mobilité et de l'insertion déjà présents sur les territoires sur lesquels se constitue le projet :

- Vaulx-en-Velin / Villeurbanne - Saint-Jean
- Givors / Grigny
- Val de Saône
- Rillieux-la-Pape / Caluire-et-Cuire
- Saint-Fons / Feyzin

En amont de la phase opérationnelle du projet, le Grand Lyon a confié la réalisation d'une étude diagnostique, réalisée par l'UMR 5600 EVS rattaché à l'université Lyon 2, qui a permis de recenser les offres existantes et les besoins en matière de mobilité pour les publics concernés.

Période : 2010-2012

ACTIONS

La Plateforme Mobilité-Emploi-Insertion, en s'appuyant sur les lieux d'accueil (structures de médiation et d'accompagnement socio-professionnel) des publics en insertion, a pour objectif :

- d'optimiser les actions existantes portées par les différents acteurs de la mobilité afin d'améliorer les conditions d'accès à l'emploi des publics en difficulté,
- d'apporter une réponse coordonnée aux besoins des publics (information, mise en réseau, développement d'actions).

La structuration et la coordination de l'existant à travers la « plateforme mobilité-emploi » doivent permettre :

- de répondre aux besoins de micro-déplacements domicile-travail à travers le développement d'une offre de transport innovante et variée : auto-écoles sociales, vélo-école, transport micro-collectif, mise à disposition de véhicules (voitures et voitures sans permis, scooters thermiques et électriques, vélos à assistance électrique...),
- d'irriguer l'information et de former les personnels des structures d'accueil en vue d'une meilleure connaissance des dispositifs existants,
- de lever les freins cognitifs à la mobilité tels que les difficultés d'orientation, la méconnaissance des réseaux de transport, le manque d'autonomie, les peurs diverses... et d'apporter aux professionnels de l'insertion des outils de formation à destination du public confronté à ces freins cognitif.

Les résultats escomptés sont situés à deux niveaux :

Pour les personnes visées par les dispositifs de mobilité :

- intégration sociale, urbaine et professionnelle des publics,
- dynamique et mobilisation accrue facilitant l'accès puis le maintien à l'emploi,
- multiplication des bénéficiaires. En 2010, ce sont plus de 780 personnes qui ont eu accès au transport micro collectif, à la mise à disposition de véhicules ou à une auto-école sociale (58% de femmes, 42% d'hommes)
- autonomisation progressive des personnes face à leur propre besoin de mobilité.

Sur les territoires :

- le développement de synergies entre acteurs en faisant travailler de concert des acteurs du monde des déplacements, du secteur de l'emploi et de l'insertion professionnelle et des acteurs territoriaux,
- la lisibilité et une cohérence territoriale renforcée des actions développées,
- le désenclavement des quartiers par la mise en réseau des actions créées,
- l'émergence de nouvelles actions en lien direct avec les territoires et les besoins des bassins d'emploi.

Cette expérimentation fait l'objet d'un suivi et d'une évaluation en partenariat avec l'UMR Pacte.

Type de collaboration : le Grand Lyon assume la conduite du projet, le coût total du projet est de 120 000 € pour la 1^{ère} année, 171 000€ pour la 2^{ème} année, 130 000 € pour la 3^{ème} année.

<p>Grand Lyon DGDU/ Direction Habitat et Développement Solidaire Urbain Alain Blum <i>ablum@grandlyon.org</i></p> <p>Direction de la Planification et des Politiques d'Agglomération Service déplacement Jérémy Martinez <i>jmartinez@grandlyon.org</i></p>	<p>Partenaires scientifiques (chercheurs associés) :</p> <p>Uni-Est Claire Lefranc chargée de mission mobilité <i>Claire.lefranc@uni-est.org</i></p> <p>Université Lyon 2 (UMR 5600 EVS) Cécile Féré doctorante <i>Cecile.Fere@univ-lyon2.fr</i></p> <p>Plateforme Internationale de Recherche sur la Mobilité et l'Exclusion (Cluster 12 UMR Pacte) Florence Paulhiac Scherrer <i>Florence.paulhiac@numericable.fr</i></p> <p>Partenaires Institutionnels : Etat, Sytral, Communes, Région Rhône-Alpes, Département du Rhône, FEDER</p> <p>Acteurs des services de mobilité : Keolis Lyon, Medialys, Entreprise Ecole, URHAJ, I&D, Aid'auto 69,CRMO, Pignon sur rue</p> <p>Acteurs en charge de l'accueil des publics : Acteurs de l'emploi et de l'insertion professionnelle, PLIE, Maisons de l'emploi, Pôle Emploi, Missions locales, MDR, PIMMS</p>
---	--

Nouvelles temporalités et nouveaux services à la mobilité dans les zones d'activité périphériques

Laboratoire d'Economie des Transports

CONTEXTE

Dans le cadre de l'appel à projets PREDIT 4 GO3 « mobilités dans les régions urbaines », la mission « temps & services innovants » de la Direction de la Prospective et du Dialogue Public du Grand Lyon a présenté un projet de recherche-action qui a été retenu.

A partir des données recueillies à l'occasion des Plans de Déplacements Inter-Entreprises menés sur trois zones d'activité différentes (vallée de la chimie, parc technologique de Saint-Priest, Lyon Sud-Est) et d'une mise en perspective avec d'autres zones de la région urbaine et en Europe, il s'agit de concevoir, tester et évaluer de nouvelles méthodes d'intervention et de nouveaux services en zones d'activité périphériques :

- services vélos adaptés à une desserte fine de zone d'activité,
- nouveaux services de transport inspirés des méthodes de transport à la demande,
- animation d'une politique de covoiturage adaptée aux zones d'activités périphériques,
- et études de solutions de desserte fine de zone peu denses.

Pour réaliser ce travail, un partenariat public/privé/université intéressant Altermodal-Inddigo, Vélogik, la Roue Verte, en tant que partenaires techniques, la Région Rhône-Alpes, le Sytral, le Conseil Général, parmi les partenaires transport et des partenaires industriels : entreprises de la Vallée de la Chimie, et de la ZI Meyzieu ; parmi les partenaires scientifiques : le Laboratoire d'Économie des Transports (LET).

Période : lancé en 2009 pour une durée de 18 mois

ACTIONS

L'objectif de cette recherche-action est de :

- définir les facteurs clés de succès de nouveaux services à la mobilité en zone d'activité, les spécifiques de desserte liées à des contextes économiques très différents (pôle de recherche, zone industrielle, logistique...),
- expérimenter des services « vélos » en lien avec les gares ou les pôles d'interconnexion, afin d'aménager le « dernier kilomètre »,
- les conclusions doivent servir à repenser les alternatives à l'autosolisme en zone d'activité périphérique,
- définir les solutions de gouvernance du management de la mobilité et d'organisation des services les plus appropriées à ces zones périphériques.

Le projet fait également l'objet d'une étude de suivi et d'une évaluation intermédiaire et finale.

En mai 2011, deux rencontres ont eu lieu :

- Bordeaux : bilan du PREDIT à mi-parcours
- Grand Lyon : inter-recherches du PREDIT

Type de collaboration : financement dans le cadre de l'appel à projet PREDIT 4G03. Le coût total de la recherche est de 206 989,33 €, avec une participation financière du Grand Lyon de 24 600 €, les entreprises et les salariés : 8 000 €, les associations d'entreprise : 10 000 €, la Région Rhône-Alpes : 10 000 €, et l'ADEME qui finance une thèse à hauteur de 18 684 €. La demande de subvention PREDIT s'élève donc à 135 705, 33 €. Cette participation financière fait l'objet d'une convention particulière.

PARTENAIRES

<p>Grand Lyon Direction de la Prospective et du Dialogue Public Lucie Verchère-Tortel <i>lverchere-tortel@grandlyon.org</i></p>	<p>Autres partenaires (Direction scientifique) Laboratoire d'Economie des Transports Bruno Faivre d'Arcier <i>bfdarcier@let.ish-lyon.cnrs.fr</i></p>
--	---

OMEGA

ANR

CONTEXTE

OMEGA - outil méthodologique d'aide à la gestion intégrée d'un système d'assainissement - est un projet sélectionné dans le cadre de l'appel à projet « villes durables » lancé en 2009 par l'Agence Nationale de Recherche. Le Grand Lyon fait partie des collectivités partenaires du projet.

Considérant que la gestion des eaux usées et pluviales urbaines doit être intégrée au cœur des réflexions sur la conception, l'organisation et la gestion de la ville, et être considérée à l'échelle des bassins versants, il apparaît nécessaire de trouver les modalités d'interaction et de coopération entre l'ensemble des organisations et des acteurs concernés. Il s'agit donc d'opérer un changement de paradigme qui concerne :

- les dispositifs techniques (objets, ouvrages),
- les organisations (collectivités, entreprises, syndicats, associations, collectifs, etc.)

Le projet cherche à parvenir à concilier la cohabitation entre des réseaux collectifs anciens et les systèmes à la parcelle, d'assurer la coordination d'une pluralité d'organisations, en garantissant l'équité de traitement entre les usagers.

Il propose de développer une façon différente de poser les problèmes de manière à trouver des solutions durables, autant au niveau environnemental que financier.

Période : 2009-2012

Dans le cadre de ce projet, plusieurs actions sont mises en œuvre :

- élaboration d'un cadre méthodologique,
- développement d'une approche systémique du système de gestion des eaux urbaines,
- étude de la fonction « respecter le milieu aquatique et ses usages »,
- étude de la fonction « protection contre les inondations »,
- étude de la fonction « approprier le système de gestion des eaux urbaines aux activités urbaines »,
- étude de la fonction « garantir un coût acceptable à court et long terme »,
- étude de la fonction « éviter les nuisances induites et risques divers »,
- développement d'un prototype d'outil d'aide à la décision,
- application de la méthodologie sur différents cas d'études,
- production d'un guide méthodologique.

De plus, deux thèses sont réalisées dans le cadre de ce projet :

- La première - encadrée par le laboratoire LGCIE de l'INSA de Lyon et par la Lyonnaise des eaux - porte sur :
- la mise en place d'une méthodologie « gestion de projet » accompagnant la gestion durable des eaux usées et pluviales urbaines depuis l'évaluation du système jusqu'au suivi des performances,
 - la contribution à la réalisation du cahier des charges d'un outil informatique sur base SIG permettant de faciliter l'application de la méthodologie,
 - l'application de la méthodologie sur différents cas d'étude.

La seconde - conduite au sein de l'UMR « Environnement Ville et Société » - EDU - INSA - a pour sujet : « La genèse instrumentale d'un système technique : la cas de la fabrication et de l'usage d'un système d'assainissement urbain ».

Type de collaboration : le projet est financé à hauteur de 471 525 € par l'ANR.

ACTIONS

PARTENAIRES

Grand Lyon Direction de l'eau

Jean Chapgier
jchapgier@grandlyon.org

Coordinateur : Laboratoire de Génie Civil et d'Ingénierie Environnementale - INSA de Lyon :

Bernard Chocat
Bernard.Chocat@insa-lyon.fr
Frédéric Cherqui
frederic.cherqui@insa-lyon.fr
Pascal Le Gauffre
pascal.le-gauffre@insa-lyon.fr

Lyonnaise des eaux :

Didier Lahalle
didier.lahalle@lyonnaise-des-eaux.fr

Damien Granger
damien.granger@lyonnaise-des-eaux.fr

Environnement Ville Société - EDU - INSA de Lyon :

Jean-Yves Toussaint
jean-yves.toussaint@insa-lyon.fr
Sophie Vareille
sophie.vareilles@insa-lyon.fr

Gestion des Services Publics - CEMAGREF :

Caty Wery
caty.wery@cemagref.fr
Amir Nafi
anafi@engees.u-strasbg.fr

Collectivités partenaires :

Bordeaux
Mulhouse

OTHU

CONTEXTE

L'OTHU - Observatoire de Terrain en Hydrologie Urbaine - est un laboratoire hors murs d'observation des rejets urbains et de leurs impacts sur les milieux récepteurs, notamment par temps de pluie, qui a pour but de proposer de nouvelles solutions de conception et de gestion des systèmes d'assainissement. L'OTHU s'est constitué en fédération de 13 équipes ou laboratoires de recherche, intégrés à 9 établissements du territoire lyonnais (BRGM, Cemagref, École Centrale de Lyon, ENTPE, INSA, les universités Lyon I, II, et III, et VetAgro sup.). Il reçoit également le soutien de plusieurs partenaires institutionnels : le Grand Lyon, l'Agence de l'Eau, les Ministères de l'Équipement, de l'Écologie et de la Recherche, la Région Rhône-Alpes.

Période : signature d'une nouvelle convention (4^{ème} programme de l'OTHU) pour la période 2011-2014

L'OTHU propose une approche de l'hydrologie urbaine sur le long terme et multidisciplinaire : climatologie, hydrologie, hydraulique, mécanique du sol, chimie, biologie, hydrobiologie, sociologie, économie.

Les objectifs visés par l'OTHU s'intègrent aux réflexions et problématiques suivantes :

- l'amélioration de la qualité des milieux naturels et la protection de la ressource en eau
- la diminution du risque d'inondation
- la diminution des coûts de réalisation et d'exploitation des systèmes d'assainissement
- l'intégration de l'eau dans le paysage urbain

Les recherches effectuées dans le cadre de l'OTHU sont principalement conduites sur 5 sites d'expérimentation du territoire de l'agglomération lyonnaise :

- le site de Chassieu - Django Reinhardt
- les sites de l'IUT et de l'Ecocampus de La Doua (Villeurbanne)
- le site du bassin versant de l'Yseron
- le site d'Ecully

Pour la période 2011-2014, 7 thèmes de travail ont été retenus :

- amélioration des connaissances et développement d'outils et méthodes en matière de pluviométrie et de climatologie à l'échelle de l'agglomération, et en facteurs de risques associés aux inondations et aux pollutions,
- amélioration des connaissances, modélisation, développement d'outils et méthodes en matière de processus de production et de transfert de l'eau et des polluants en temps sec et en temps de pluie issus des bassins versants urbains et périurbains,
- amélioration des connaissances et modélisation des transformations physiques, chimiques, biologiques des systèmes alternatifs de retenue et d'infiltration et impact sur les nappes - Amélioration des techniques et des processus d'adoption
- amélioration des connaissances, modélisation et développement d'outils et méthodes en matière d'impacts physiques, chimiques, biologiques des systèmes de gestion des eaux pluviales sur les rivières et méthode d'amélioration de ces systèmes.
- amélioration des outils Métrologiques
- amélioration de la compréhension et de la modélisation de la gestion des eaux pluviales à l'échelle d'une ville
- actions transversales de mise en cohérence

ACTIONS

Type de collaboration : la participation financière du Grand Lyon se compose comme suit :

- subvention d'équipements à hauteur de 300 000 € pour la durée de la convention
- financement annuel de 200 000 € correspondant aux dépenses de fonctionnement

<p>Grand Lyon Direction de l'eau Jean Chapgier <i>jchapgier@grandlyon.org</i> Emmanuelle Volte <i>evolte@grandlyon.org</i> Cécile Bernard <i>cbernard@grandlyon.org</i> Régis Visiedo <i>rvisiedo@grandlyon.org</i></p> <p>Partenaires scientifiques : Fédération d'équipe de recherche de l'OTHU Bureau de Recherches Géologiques et Minières : Blandine Clozel <i>b.clozel@brgm.fr</i></p> <p>CEMAGREF : Isabelle Braud <i>Isabelle.braud@cemagref.fr</i> Flora Branger <i>flora.branger@cemagref.fr</i> Pascal Breil <i>Pascal.breil@cemagref.fr</i></p> <p>Laboratoire Fluides Complexes et Transferts - LMFA : Nicolas Rivière <i>nicolas.riviere@insa-lyon.fr</i> Richard Perkins <i>richard.perkins@ec-lyon.fr</i></p> <p>École Nationale des Travaux Publics de l'État - Laboratoire des Sciences de l'environnement : Thierry Winiarski <i>winiarski@entpe.fr</i> Yves Perrodin <i>perrodin@entpe.fr</i></p> <p>INSA - Laboratoire de Génie Civil et d'Ingénierie Environnementale : Bernard Chocat <i>Bernard.Chocat@insa-lyon.fr</i> Sylvie Barraud (Directeur de l'OTHU) <i>sylvie.barraud@insa-lyon.fr</i> Jean-Luc Bertrand-Krajewski <i>jean-luc.bertrand-krajewski@insa-lyon.fr</i> Rémy Gourdon <i>remy.gourdon@insa-lyon.fr</i> Ibrahim Ichola Alimi <i>ibrahim.alimi-ichola@insa-lyon.fr</i></p>	<p>Université Lyon 1 Laboratoire d'Écologie des Hydrosystèmes fluviaux (ESA/CNRS 5023) Équipe « Hydrobiologie et Écologie Souterraines » (HBES) : Pierre Marmonier <i>pierre.marmonier@univ-lyon1.fr</i></p> <p>Laboratoire des sciences analytiques-L.S.A : Nicole Jaffrezic <i>didier.leonard@univ-lyon1.fr</i> Philippe Namour <i>Philippe.namour@cemagref.fr</i></p> <p>Laboratoire Ecologie Microbienne - UMR 5557 - Equipe Bactéries Pathogènes Opportunistes et Environnement (BPOE) : Benoit Cournoyer <i>cournoye@biomserv.univ-lyon1.fr</i></p> <p>Université Lyon 2 Laboratoire Environnement, ville et société - EVS - UMR 5600 CNRS : Laurent Schmitt <i>Laurent.schmitt@univ-lyon2.fr</i></p> <p>Université Lyon 3 Laboratoire de climatologie, risques, environnement - UMR 5600 CNRS : Jacques Comby <i>comby@sunlyon3.univ-lyon3.fr</i></p> <p>VetAgro sup - École Nationale Vétérinaire de Lyon : Yves Richard <i>y.richard@vet-lyon.fr</i></p> <p>Partenaires institutionnels : Agence de l'eau Rhône Méditerranée & Corse, Région Rhône-Alpes, Ministères de l'écologie, de la recherche et de l'équipement, GRAIE, CERTU</p>
---	---

Partenariat pédagogique avec l'Ecole Nationale Supérieure des Beaux-Arts de Lyon

Agence d'urbanisme

CONTEXTE

Participation à l'encadrement pédagogique du module « projet urbain » de la 3^{ème} année (option design) avec des mises de fond régulières pour alimenter un groupe d'une quinzaine d'étudiants et des contributions problématiques dans les temps forts des projets.

Période : ce partenariat a été mis en place en 2009 et régulièrement reconduit

ACTIONS

En 2010 et 2011, l'atelier pédagogique a porté sur l'ensemble de la Part Dieu. Il est projeté d'organiser à la fin de l'année une exposition qui aura lieu à la Maison de l'Architecture pour une durée de deux mois.

Type de collaboration : le partenariat se formalise sous forme de contrats d'objectifs.
Le Grand Lyon est destinataire des projets réalisés.

PARTENAIRES

Agence d'urbanisme de Lyon Christian Sozzi <i>c.sozzi@urbalyon.org</i>	Ecole Nationale Supérieure des Beaux-Arts de Lyon Sonja Dicquemare <i>Sonja.dicquemare@ensba-lyon.net</i>
---	--

Plate-forme lyonnaise d'observation des projets et stratégies urbaines - POPSU

Grand Lyon - Agence d'Urbanisme - PUCA

CONTEXTE

En réponse à la consultation de recherche POPSU 2 lancée en mai 2010 par le Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, un consortium lyonnais s'est constitué. Il regroupe la Communauté urbaine de Lyon (collectivité pilote du consortium), l'Agence d'urbanisme de Lyon (institution partenaire) et une équipe de recherche issue de plusieurs établissements d'enseignement supérieur et de recherche lyonnais (Université Lyon 2, Institut d'Etudes Politiques, ENSAL).

Relevant d'un large spectre disciplinaire (architecture, urbanisme, sociologie, géographie, science politique, économie des transports), cette équipe de recherche va mener deux investigations :

- la première recherche s'inscrit dans le thème 5 de la consultation : économie de la connaissance. Elle porte plus particulièrement sur les relations entre l'université et la ville.
- la seconde recherche s'inscrit dans l'axe 2 de la consultation. Il s'agit d'une recherche comparative sur la transformation des gares, des pôles d'échange et de leurs quartiers.

Période : 2010 - 2012

ACTIONS

La recherche sera ponctuée de trois séminaires de restitution et d'échange entre les équipes de recherche et les acteurs concernés. Le rapport final présentera l'ensemble des résultats obtenus dans le cadre de cette recherche.

Type de collaboration : convention cadre signée entre le GIP AIGPPAU, le Grand Lyon et l'Ecole Normale Supérieure de Lyon.

PARTENAIRES

<p>Grand Lyon DGDU/Direction de la Planification des Politiques d'Agglomération Service Stratégies d'Agglomération Jean-Marc Valentin <i>jmvalestin@grandlyon.org</i></p> <p>Direction de la Prospective et du Dialogue Public Corinne Hooge <i>chooge@grandlyon.org</i></p> <p>Agence d'Urbanisme Pascale Simard. <i>Psimard@urbalyon.org</i></p> <p>Partenaires universitaires Responsable scientifique : Directeur de l'Institut d'Urbanisme de Lyon Paul Boino <i>paul.boino@univ-lyon2.fr</i></p> <p>Equipe de recherche mobilisée : Charles Ambrosino, MCF, IUG, UPMF, UMR 5194 Pacte Territoire Jérôme Aust, CR FNSP, CSO-CNRS Paul Bacot, PR, IEP de Lyon, UMR 5206 Triangle Denis Barbet, MCF, IEP de Lyon Bernard Bensoussan, CR, UMR 5040 GRS Paul Boino, PR, Université Lyon 2, UMR 5206</p>	<p>Triangle Philippe Chaudoir, PR, Université Lyon 2, UMR 5600 EVS Valérie Colomb, MCF, IEP de Lyon, EA 4147 Elico Sarah Cordonnier, MCF, Université Lyon 2, Centre Norbert Elias UMR 8562 Aurélie Delage, AM, Université Lyon 2, UMR 5600 EVS Marc Dumont, MCF, Université Rennes 2 Bruno Faivre d'Arcier, PR, Université Lyon 2, Laboratoire d'économie des transports Gabriel Jourdan, MCF, Université Pierre Mendès France Grenoble Benjamin Laplante, docteur agrégé, UMR 5600 EVS Rachel Linossier, MCF, Université Pierre Mendès France Grenoble, UMR 5194 Pacte Philippe Ménerault – PR, Université Lille 1 Renaud Payre, PR, Université Lyon 2, UMR 5206 Triangle Gilles Pollet, PR, IEP de Lyon, UMR 5206 Triangle Michel Rautenberg, PR, Université de Saint Etienne, UMR Modys François Tran, Maître assistant, ENSAL, ER Laboratoire d'analyse des formes Roelof Verhage, MCF, Université Lyon 2, UMR 5600 EVS Vincent Veschambre, PR, ENSAL, UMR 5600 EVS Elsa Vivant, MCF, IFU, Paris Est Marne La Vallée, LTMU</p>
--	---

Prepared

INSA

CONTEXTE

Le projet européen « prepared enabling change » - se préparer au changement climatique - a pour enjeu d'élaborer, en collaboration avec les services publics urbains européens partenaires du programme, de nouvelles stratégies pour répondre aux défis liés à l'approvisionnement en eau et à l'assainissement dans un contexte de bouleversement climatique.

Ce projet, initié par l'association WssTP - association internationale sur l'eau -, est conduit dans le cadre du 7^{ème} programme européen de recherche concernant « l'adaptation des grandes villes européennes dans le domaine de l'environnement - volet eau » pour lequel la candidature du Grand Lyon - en collaboration avec l'INSA - a été sélectionnée.

Période : 2010 - 2013

ACTIONS

- Tests de matériels et de logiciels mis à disposition sur les systèmes d'eau potable et d'assainissement du Grand Lyon
- Exploitation des données et des résultats

Type de collaboration : la participation financière du Grand Lyon est de 20 653 € répartis sur les 4 ans de durée du projet.

PARTENAIRES

Grand Lyon Direction de l'eau Jean Chappier <i>jchappier@grandlyon.org</i>	Villes partenaires : Barcelone, Berlin, Eindhoven, Gènes, Istanbul, Gliwice, Lisbonne, Oslo, Simferopol, Aarhus, le Pays de Galles, Seattle, Melbourne
---	--

Renaissance

6^{ème} PCRD

CONTEXTE

Dans le cadre du 6^{ème} PCRD - Programme-Cadre de Recherche et Développement, la Commission Européenne a mis en place en 2003 une nouvelle procédure d'appel à projets, CONCERTO, qui vise à soutenir des programmes de construction ou de rénovation de bâtiments de dimension urbaine intégrant des objectifs ambitieux en termes d'efficacité énergétique (limitation des besoins de chauffage, de rafraîchissement et d'électricité) et d'intégration des énergies renouvelables pour couvrir les besoins résiduels. Lors du premier appel à projet CONCERTO en décembre 2003, quatre grandes villes françaises (Lyon, Nantes et Grenoble et Ajaccio) regroupées en consortiums internationaux, ont vu leurs projets retenus.

Les activités des collectivités, dont le Grand Lyon, liées au développement de ce projet sont de deux natures :

- technique (aide aux équipes de conception, suivi des travaux, mesures du fonctionnement in situ),
- sociale (suivi socio économique, formation, sensibilisation, communication, diffusion des résultats).

La Commission Européenne a insisté sur la possibilité de mettre en commun, entre toutes les villes contractantes, les leçons tirées de l'expérience sur les différents aspects du projet. En terme de gouvernance, c'est la ville britannique de Bracknell qui était coordinatrice du projet. À la suite de son retrait en 2006, c'est le Grand Lyon qui a pris en charge cette fonction.

Période : période initiale : 2005-2010
prolongation du contrat de 2 ans jusqu'à 2012

ACTIONS

Plusieurs actions ont été réalisées, telles que :

- les étudiants de l'INSA de Lyon ont travaillé avec le laboratoire CETHIL pour effectuer des simulations thermiques dynamiques des lots A, B, C, de la ZAC Confluence.
- monitoring des bâtiments et suivi des consommations par le Cabinet Enerthec

Type de collaboration : projet européen Concerto (commission européenne, direction Transports et énergie) :

- coûts d'émission liés au projet : 18 595 188 €
- dépenses éligibles au projet européen : 8 563 320,72 €
- budget du Grand Lyon pour la durée du projet : 238 632,87 €

PARTENAIRES

Grand Lyon
DGDU/Direction de la Planification et des
Politiques d'Agglomération
Service Stratégies d'Agglomération
 Béatrice Couturier
 becouturier@grandlyon.org

Hespul : association loi 1901 spécialisée dans les énergies renouvelables et les programmes européens,

Agence locale de l'énergie,

Cabinet Enerthec : bureau d'études spécialisé en bâtiments à faible consommation d'énergie,

Centre thermique de Lyon : laboratoire de recherche de l'Insa de Lyon : Olivier Pabiou

SPLA Lyon Confluence

Les promoteurs des trois programmes attribués

Les Rendez-vous Carnot

CONTEXTE

Les rendez-vous Carnot, événement annuel organisé en partenariat entre l'association des Instituts Carnot, le Grand Lyon, et la Région, réunissent et font se rencontrer - sous forme de convention d'affaire - entreprises, acteurs de l'innovation, et laboratoires de recherche afin de faire émerger et progresser des coopérations et partenariats entre ces milieux. Cette manifestation d'envergure nationale a pour enjeu de faire valoir l'avancée de la Recherche & Développement au service de l'économie et de l'innovation.

L'édition 2010 des Rendez-vous Carnot a ainsi permis 570 contacts entre des porteurs de projets d'innovations ou entreprises avec des laboratoires devant conduire à la signature de partenariats inscrits dans le sens de la recherche & développement.

À l'échelle de l'agglomération, ce sont environ 110 rendez-vous qui ont été réalisés avec des laboratoires du PRES et devant aboutir à la signature d'environ 20 partenariats R&D.

Période : créés en 2008, organisés au Double Mixte à Lyon depuis 2010

ACTIONS

Programme des rendez-vous Carnot 2011 :

- 800 exposants acteurs de la Recherche & Développement
- 7000 rendez-vous d'affaires organisés
- 20 conférences et ateliers animés par des experts
- 20 présentations flash d'entreprises ayant mis sur le marché des innovations issues d'un partenariat de recherche

Type de collaboration : financement du Grand Lyon à hauteur de 110 000 €

PARTENAIRES

<p>Grand Lyon DGDEI/Direction des Services aux Entreprises Service Innovation Anne-Marie Sanchez <i>amsanchez@grandlyon.org</i></p>	<p>Autres partenaires</p> <p>Organisateurs Association Instituts Carnot Région Rhône Alpes</p> <p>Partenaires ANR, Medef, Comité Richelieu, UBIFRANCE, Association Réseau Curie, Air & Cosmos, OSEO, CGPME, RE-TIS, ACFCI, RDT, Industrie & technologies</p>
--	--

SEGTEUP

ANR

CONTEXTE

Le projet SEGTEUP - Systèmes extensifs pour la Gestion et le Traitement des Eaux Urbaines de Temps de Pluie - s'inscrit dans le cadre du programme de recherche ANR-Precodd 2009-2012. L'enjeu de ce projet est de conduire la recherche industrielle sur le développement de procédés de traitement écologique des eaux de pluie, notamment par des filtres naturels (filtres plantés de roseaux).

Le Grand Lyon, avec la Direction de l'eau, participe au projet dans le cadre du projet de restructuration du collecteur de l'Yzeron, en apportant un support technique à la réalisation de la plateforme expérimentale et en se constituant maître d'ouvrage pour l'encadrement et le suivi de la réalisation de la plateforme. L'expérimentation du programme se réalise sur le site de Craponne.

Période : 2009 - 2012

ACTIONS

- Une phase d'expérimentation sur pilotes destinée à récolter des éléments sur la durée de vie des installations et l'évolution des polluants.
- Une phase d'expérimentation en conditions réelles.

Type de collaboration : le Grand Lyon ne participe pas directement financièrement au projet (en partie financé par l'ANR) mais a pris en charge l'achat et la mise à disposition des terrains d'expérimentation ; il contribue également au projet en offrant un rôle d'encadrement.

PARTENAIRES

<p>Grand Lyon Direction de l'eau Jean Chaggier <i>jchaggier@grandlyon.org</i></p> <p>Elisabeth Sibeud <i>esibeud@grandlyon.org</i></p>	<p>Cemagref INSAVALOR SINT LGCIE EVS-EDU EPURNATURE</p>
--	--

Séminaire « Nature en ville »

Agence d'Urbanisme - Université de Lyon

CONTEXTE

Le service Science et Société de l'Université de Lyon - CCSTI du Rhône a engagé un travail au long cours sur les questions de nature en milieu urbain à travers, dans un premier temps, l'identification des représentations et des imaginaires qu'en ont les habitants de la Communauté urbaine de Lyon. Un premier travail d'enquête utilisant un dispositif d'entretien original associant des comédiens a été mené dans ce but au printemps 2010. Deux temps forts tournés vers le partage avec les publics ont ensuite été organisés : une série d'ateliers sous formes de balades urbaines associant public et chercheurs, suivie d'une grande rencontre-débat « Nature en ville : utopie sociale ? » organisée le 14 décembre 2010 à l'Hôtel de Ville par l'Université de Lyon (avec le partenariat de la Ville de Lyon, du Grand Lyon et du Ministère de la recherche et de l'enseignement supérieur, la Région Rhône-Alpes).

Période : décembre 2010

ACTIONS

L'Agence d'Urbanisme a participé au processus d'échange et de débat préparatoire à la rencontre de décembre. Elle a notamment co-organisé avec le CCSTI un séminaire interprofessionnel réunissant un réseau d'acteurs sensibles à cette problématique pour mettre en perspective la problématique de la nature en ville afin d'enrichir les réflexions des politiques publiques. Les résultats de ce séminaire ont alimenté l'organisation des ballades urbaines auxquelles l'Agence a également participé.

Type de collaboration : participation au séminaire, aux ballades en week-end et à la rencontre de l'Hôtel de Ville.

PARTENAIRES

<p>Agence d'urbanisme de Lyon Pascale Simard <i>p.simard@urbalyon.org</i></p> <p>Joëlle Diani <i>j.diani@urbalyon.org</i></p>	<p>Université de Lyon - Service Sciences et Société (CCSTI du Rhône) Pauline Lachapelle <i>pauline.lachapelle@universite-lyon.fr</i></p> <p>Ville de Lyon</p>
--	---

SMART MOVE

Laboratoire d'Économie des Transports

CONTEXTE

Dans le cadre de son projet de création d'une Centrale de mobilité suite à l'appel à projet « Mobilité - déplacements quotidiens des personnes et acheminement final des marchandises » de l'ADEME, le Grand Lyon souhaite développer, parmi les différentes actions conduites, une application pour smartphone appelée Smart Move. Le principe de cette application est de créer un système d'information des données de déplacements multimodales en temps réel accessible directement via internet et téléphone mobile. Cette initiative, développée avec l'entreprise Cityway, fait l'objet d'un partenariat avec le Laboratoire d'Économie des Transports, qui sera en charge d'évaluer l'impact de ce programme auprès des usagers. L'objectif pour le Grand Lyon, en se positionnant comme pilote du projet, est d'être la première collectivité à proposer ce type d'outil d'information, contribuant au développement des modes de déplacements durables, alternatifs à la voiture individuelle (modes doux et transports en commun) en incitant les usagers à modifier leurs comportements de mobilité de manière pérenne.

Période : 2011-2013

ACTIONS

La programmation de l'application, réalisée par Cityway, s'effectue sur deux axes :

- le développement d'un calcul d'itinéraire multimodal avec temps réel
- le développement d'un navigateur multimodal (terminal mobile GPS)

Le LET est associé à ce projet sur le volet :

- Évaluation des impacts de l'information multimodale sur le comportement des usagers

Type de collaboration : participation du Grand Lyon évaluée à hauteur de 200 000 €

PARTENAIRES

<p>Grand Lyon Direction de la Voirie Service Mobilité urbaine Pierre Soulard <i>psoulard@grandlyon.org</i></p> <p>Gilles Vernoux <i>gvernoux@grandlyon.org</i></p> <p>Emilie Lagarde <i>Elagarde@grandlyon.org</i></p>	<p>Partenaires institutionnels Région Rhône-Alpes Sytral</p> <p>Autres partenaires Cityway Laboratoire d'Économie des Transports de l'Université Lyon 2</p>
---	--

Temps de pause dans le quartier de la Part-Dieu

Master Éthique et Développement Durable Lyon 3

CONTEXTE

Dans le cadre du projet urbain de réaménagement et de réinvention du quartier de la Part-Dieu, la Direction de la Prospective et du Dialogue Public, en appui à la Mission Part-Dieu, a engagé une réflexion sur la qualité de vie de cet espace urbain et de ses modalités d'appropriation. En collaboration avec le Master Éthique et Développement Durable de Lyon 3, un projet de réflexion sur la notion de « Temps de pause dans le quartier de la Part-Dieu » qui porte des questionnements se rapportant à la part sensible et la valeur de l'espace urbain.

Période : octobre 2010 - mars 2011

ACTIONS

Pour mener ce projet, 4 étudiants du Master Éthique et Développement Durable ont adopté une méthode de travail mêlant exploration urbaine sensible et analyse du quartier de la Part-Dieu mise en regard de la littérature issue de la philosophie sur les rythmes, les villes lentes, l'accélération, etc.

Le rapport issu de cette étude constitue une mise de fond à l'élaboration du Plan guide services.

Type de collaboration : collaboration informelle. Le projet a été co-élaboré entre les responsables et étudiants du Master Éthique et Développement Durable de Lyon 3, la Mission Part-Dieu, et la Direction de la Prospective et du Dialogue Public.

PARTENAIRES

<p>Grand Lyon Direction de la Prospective et du Dialogue Public Corinne Hooge <i>chooge@grandlyon.org</i></p> <p>Mission Part-Dieu Nathalie Bertholier <i>nbertholier@grandlyon.org</i></p>	<p>Master Ethique et Développement Durable Université Lyon 3 Cyrille Harpet <i>Cyrille.harpet@ehesp.fr</i></p> <p>Claire Harpet <i>c.harpet@wanadoo.fr</i></p> <p>William Houx-Plantier</p>
---	---

ZABR

CONTEXTE

La ZABR - Zone Atelier Bassin Rhône rassemble 13 établissements de recherche, plus de 20 équipes représentant une douzaine de disciplines : climatologie, écologie des hydro-systèmes fluviaux, économie, ethnologie, épidémiologie, géomorphologie fluviale, histoire des hydro-systèmes et des peuplements humains, hydraulique, hydrobiologie, hydrologie, physico-chimie des eaux, sociologie, etc. La ZABR est constituée en GIS - Groupement d'Intérêt Scientifique depuis le 20 octobre 2005. Elle a obtenu le label « Zone Atelier » du Programme Environnement Vie et Société du CNRS en Octobre 2001. La ZABR dispose de nombreux partenaires opérationnels.

Le Grand Lyon, par l'intermédiaire de la Direction de l'Eau, participe au comité d'orientation et aux séminaires d'échanges.

Période : le partenariat est continu : le programme de travail est déterminé selon les décisions du comité d'orientation dans lequel le Grand Lyon est présent.

ACTIONS

Les actions de la ZABR s'inscrivent dans le cadre d'une démarche d'aide à la décision publique en matière de gestion durable des cours d'eau et de leurs bassins versants.

Les travaux réalisés sur la zone ont pour vocation de mettre à la disposition des décideurs publics une méthodologie d'évaluation *a priori* des effets des opérations de réhabilitation des bassins versants sur le fonctionnement des hydrosystèmes fluviaux en terme de biodiversité, de durabilité et d'usages potentiels.

Ces actions impliquent différentes disciplines, telles que la climatologie, l'écologie des hydrosystèmes et des peuplements humains, l'hydraulique, l'hydrobiologie, l'hydrologie, la physico-chimie des eaux, la sociologie, etc.

Les Sciences Humaines et Sociales sont également présentes, dans des actions telles que :

- les enquêtes sociales,
- le travail avec les pêcheurs (cas des PCB notamment),
- les représentations liées à la protection des populations (exemple par rapport aux digues),
- réalisation d'un document « le Rhône en 100 questions ».

Le 30 septembre 2010, a eu lieu la 6^{ème} journée thématique de la ZABR sur le thème de « La valeur patrimoniale des espèces, des espaces et de leurs dynamiques ».

Type de collaboration : le Grand Lyon fait partie du comité d'orientation de la ZABR

PARTENAIRES

<p>Grand Lyon Direction de l'eau Jean Chappier <i>jchappier@grandlyon.org</i></p> <p>DGDU/Direction de la Planification et des Politiques d'Agglomérations Service écologie urbaine Jean Villien <i>jvillien@grandlyon.org</i></p>	<p>ZABR Anne Clémens <i>infos@zabr.org</i></p> <p>Universités Lyon 1, Lyon 2 et Lyon 3, INSA de Lyon, Ecole des mines de Saint-Etienne, ENTPE, ENVL, CEMAGRE</p> <p>Agence de l'eau RC, CNRS, CNR, DIREN Rhône-Alpes, GRAIE, Région Rhône-Alpes</p>
--	--

LISTE DES COLLABORATIONS PAR DIRECTION

Grand Lyon

DGDEI

- ▶ AXELERA
- ▶ AXELERA - Rhodanos
- ▶ LUTB - Lyon Urban Trucks & Bus
- ▶ LUTB - Ciclamen 2
- ▶ Les Rendez-Vous Carnot

DGDU

- ▶ Access Lyon - Transport, territoires et individus : plateforme collaborative sur l'agglomération lyonnaise pour mesurer et visualiser l'accessibilité - Grand Lyon - Agence d'Urbanisme - PREDIT
- ▶ Aspect 2050 - Approche systémique pour les Plans Climat Énergie Territoriaux : mise en perspective 2050 - ANR « Villes durables »
- ▶ Atelier interinformation Part-Dieu 2020 - Agence d'Urbanisme de Lyon - Grand Lyon
- ▶ CITYLOG - 7^{ème} PCRD
- ▶ HOSANNA - Centre Scientifique et Technique du Bâtiment
- ▶ Lutte contre le réchauffement climatique et freins rencontrés par les entreprises
UMR Pacte Territoire - IEP de Grenoble
- ▶ Mise en place d'une plateforme mobilité-emploi à l'échelle de l'agglomération lyonnaise
Université Lyon 2 - UMR Pacte
- ▶ Plateforme lyonnaise d'observation des projets et stratégies urbaines - POPSU - Grand Lyon - .
Agence d'Urbanisme - PUCA
- ▶ Renaissance - 6^{ème} PCRD

Direction de l'eau

- ▶ AXELERA
- ▶ AXELERA - Rhodanos
- ▶ CEMAGREF
- ▶ Etude du fonctionnement du champ captant de Crépieux-Charmy - CNRS - ENTPE
- ▶ GRAIE
- ▶ INOGEV - Institut de Recherche en Sciences et Techniques de la Ville
- ▶ INSA de Lyon/Insavalor
- ▶ OMEGA - ANR
- ▶ OTHU
- ▶ Prepared - INSA
- ▶ SEGTEUP - ANR
- ▶ ZABR

Direction de la Logistique et des Bâtiments

- ▶ INSA de Lyon/Insavalor
- ▶ Matériaux à changement de phase - INSA de Lyon

Direction de la propreté

- ▶ Dialogues en humanité

Direction de la Prospective et du Dialogue Public

- ▶ CiTIC - Numérique et espaces urbains - École Nationale Supérieure des Beaux-Arts de Lyon
- ▶ Cycle de conférences - débats - Grand Lyon - ENS Lyon
- ▶ D'ici et d'ailleurs - Université Lyon 2
- ▶ DEMMPOL - DEcoder les Métropoles Mondiales Pour Lyon
- ▶ EM Lyon
- ▶ Enquête déplacements des spectateurs - Master TURP - ENTPE
- ▶ Etude sur la mise en place de crèches en gare périurbaine - EM Lyon Junior Conseil
- ▶ Formes de l'urbanité et dynamiques culturelles dans une métropole en chantier - Pratiques et représentations à l'œuvre dans la région urbaine Lyon /Saint-Etienne - Grand Lyon - Agence d'Urbanisme - PRT
- ▶ GLAMOUR - Grand Lyon Action Mobilité Urbaine - PREDIT 4
- ▶ Nouvelles temporalités et nouveaux services à la mobilité dans les zones d'activité périphériques - Laboratoire d'Économie des Transports
- ▶ Plateforme lyonnaise d'observation des projets et stratégies urbaines - POPSU - Grand Lyon - Agence d'Urbanisme - PUCA
- ▶ Temps de pause dans le quartier de la Part-Dieu - Master Éthique et Développement Durable Lyon3

Direction de la voirie

- ▶ LUTB - Lyon Urban Trucks & Bus
- ▶ LUTB - Ciclamen 2
- ▶ LUTB - Freilot Interface Transports
- ▶ SMART MOVE - Laboratoire d'Économie des Transports

LISTE DES COLLABORATIONS PAR DIRECTION

Agence d'urbanisme

- ▶ Access Lyon - Transport, territoires et individus : plateforme collaborative sur l'agglomération lyonnaise pour mesurer et visualiser l'accessibilité - Grand Lyon - Agence d'Urbanisme - PREDIT
- ▶ Atelier d'innovation en Urbanisme - Séminaire de Capitalisation méthodologique - Agence d'Urbanisme - PUCA
- ▶ Comment les villes peuvent faire de l'alimentation un outil de développement durable ? Réflexion sur l'agglomération lyonnaise - Agence d'Urbanisme - AgroParisTech-ENGREF
- ▶ Do it City - Agence d'Urbanisme - Institut Français d'Urbanisme
- ▶ FLUIDE - Fleuve, Urbain, Intermodal, Durable - Agence d'Urbanisme - ANR
- ▶ Formes de l'urbanité et dynamiques culturelles dans une métropole en chantier - Pratiques et représentations à l'œuvre dans la région urbaine Lyon /Saint-Etienne - Grand Lyon - Agence d'Urbanisme - PRT
- ▶ Partenariat pédagogique avec l'École Nationale supérieure des Beaux-Arts de Lyon - Agence d'Urbanisme
- ▶ Plateforme lyonnaise d'observation des projets et stratégies urbaines - POPSU - Grand Lyon - Agence d'Urbanisme - PUCA
- ▶ Séminaire « Nature en ville » - Agence d'Urbanisme - Université de Lyon

THÈSES CIFRE

DÉFINITION

Depuis 25 ans, le dispositif CIFRE (Conventions Industrielles de Formation par la Recherche) subventionne toute entreprise de droit français qui embauche un doctorant pour le placer au cœur d'une collaboration de recherche avec un laboratoire public.

Les travaux aboutissent à la soutenance d'une thèse en 3 ans.

Depuis décembre 2005, le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche a décidé d'ouvrir la procédure CIFRE à des structures non industrielles.

Les CIFRE sont intégralement financées par le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche qui en a confié la mise en œuvre à l'ANRT (Association Nationale de la Recherche Technique).

L'objectif de ces conventions est de favoriser le développement de la recherche partenariale publique-privée et de placer les doctorants dans des conditions d'emploi.

■ Les acteurs de terrain :

- L'entreprise qui confie une mission de recherche stratégique pour son développement socio-économique, dans son domaine d'activité, conduisant à la soutenance d'une thèse de doctorat.

Un responsable scientifique en entreprise est chargé d'accompagner le doctorant pendant la durée de son travail de recherche.

- Le laboratoire de recherche académique qui encadre les travaux du doctorant.

Un responsable de laboratoire est désigné pour accompagner le doctorant tout au long de son travail de recherche.

- Le candidat doctorant, titulaire d'un diplôme de niveau BAC+5, doit être inscrit en doctorat. Il s'agit pour lui d'un premier poste en entreprise.

■ Les gestionnaires :

- L'Association Nationale de la Recherche Technique (ANRT) s'est vue confiée la mise en œuvre du dispositif par le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Elle assure l'animation et la gestion de la procédure : instruction des dossiers, suivi des rapports d'activité, traitement des conventions, contrats de travail, contrats de collaboration et annexes, clôture des dossiers.

- Le service emploi mobilité du Grand Lyon a en charge le recensement du besoin d'un service, la participation au recrutement du candidat doctorant, la gestion administrative des dossiers et le suivi des CIFRE.

■ Les documents contractuels :

- L'entreprise et le laboratoire établissent un contrat de collaboration de recherche qui stipule les conditions de déroulement du partenariat et notamment la méthodologie de recherche, les lieux d'exercice du doctorant, les questions de confidentialité, propriété intellectuelle.

- Un rapport d'activité annuel, rédigé par le doctorant, signé de l'entreprise, du laboratoire et du doctorant, est remis à l'ANRT.

- L'ANRT contracte avec l'entreprise une Convention Industrielle de Formation par la Recherche (CIFRE) sur la base de laquelle une subvention est versée à l'entreprise.

- Le Grand Lyon et le doctorant signent un contrat de travail à durée déterminée d'une durée de trois ans, en application des articles L. 1242-3 2° et D. 1242-3 et D. 1242-6 du code du travail. Il s'agit d'un contrat de droit privé qui est régi par les dispositions du code du travail.

■ La rémunération :

Chaque année le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche fixe le montant minimum du salaire annuel brut pour les CIFRE. Le Grand Lyon se base sur ce montant pour rémunérer les doctorants en CIFRE.

L'agencement des citoyens et des chiens dans le cadre de l'élaboration d'une politique de la ville à leur égard

Thèse en convention CIFRE d'Elodie Pari

Les chiens et leurs propriétaires investissent le milieu urbain ; pourtant la manière dont ils l'investissent n'a toujours pas été décrite de manière systématique. Le but de la présente recherche est de caractériser les situations communes et quotidiennes que vivent les chiens et leurs maîtres en ville à travers quatre questionnements :

- Où : quels sont les lieux investis ? Parcs, places, rues,... ?
- Qui : qui sont les chiens et leurs propriétaires ?
- Comment : comment évoluent-ils dans cet environnement ?
- Quoi : quelles sont les activités des chiens, des maîtres ? Quelles interactions ont-ils entre eux et avec les autres (chiens ou humains) ? Quel est l'impact de la présence du chien sur l'environnement urbain ?

Les différentes interactions seront observées et analysées à différents niveaux d'échelle.

En vue de connaître l'usage de l'espace urbain par les chiens et leurs propriétaires, cette étude fait partie d'un projet de recherche qui comprend l'observation des chiens et de leurs maîtres dans plusieurs types d'espaces urbains, e.g. places et parcs autorisés au chien ou non, autorisés avec laisse ou sans laisse. Ce projet de recherche permettra de révéler ce qui est pertinent pour améliorer et faciliter la cohabitation entre les humains et les chiens dans l'espace public urbain.

La caractérisation de ces agencements humain/chien permettra à la Communauté Urbaine de Lyon de construire une politique du vivant en ville (animaux et végétaux) permettant aux chiens et à leurs maîtres de prendre place parmi les autres vivants.

PARTENAIRES

<p>Grand Lyon Direction de la propreté Elodie Pari <i>epari@grandlyon.org</i></p>	<p>Museum National d'Histoire Naturelle de Paris Laboratoire Eco-anthropologie et Ethnobiologie</p> <p>Directeur de thèse Florence Gaunet</p>
--	--

Analyse des modalités de coopération entre le Grand Lyon et deux régions économiques en Algérie (Alger et Sétif), ou un exemple de coopération décentralisée

Thèse en convention CIFRE de Hafid El Maghnoouji

Cette étude s'inscrit dans un programme de recherche du laboratoire de recherche du MoDyS (Mondes et Dynamiques de Sociétés) qui étudie les modalités de transition de l'économie Algérienne, d'une économie centralisée et planifiée vers une économie de marché. La dimension internationale, nationale et locale des enjeux économiques et sociaux en termes de coopération constituent des problématiques communes à cette thèse, aux objectifs de développement de la coopération entre le Grand Lyon et la Wilaya de Sétif et à un projet de recherche plus global sur la nouvelle scène économique algérienne réalisé au sein du laboratoire MoDyS. Ce travail de thèse s'inscrit dans une réflexion conduite conjointement entre le Grand Lyon, la Ville de Lyon, les différents acteurs institutionnels de la scène économique lyonnaise et sétifienne.

L'hypothèse formulée dans ce travail est que l'une des raisons des difficultés des entreprises françaises à s'implanter en Algérie n'est pas seulement de nature économique, mais aussi et surtout de nature sociologique. La représentation des relations franco-algériennes n'a pas changé alors que la société algérienne a depuis une dizaine d'année très fortement mutée. Dès lors, l'étude des pratiques des acteurs et des groupes d'acteurs privés et institutionnels peut permettre de comprendre les modalités de fonctionnement de la collaboration économique entre la France et l'Algérie et ceci tant au niveau national, régional que local. Compte tenu de ces éléments, la communauté d'agglomération du Grand Lyon a décidé de conduire une réflexion socio-économique sur les modalités permettant l'intensification des relations de coopérations avec la région de Sétif.

Le cas des coopérations décentralisées est tout à fait intéressant dans la mesure où elles laissent apparaître les effets de réseau, les liens entre les acteurs économiques, institutionnels et individuels dans un contexte sociopolitique général. L'objectif étant de comprendre la performance des échanges économiques (signature de contrat, accord institutionnalisé sur les échanges de technologie...) au regard des liens entre les acteurs.

Par cette étude, le Grand Lyon souhaiterait développer une politique de coopération avec l'Algérie lui permettant d'intensifier les échanges techniques, économiques et culturels avec la région de Sétif. Cette démarche de recherche a pour intérêt la mise à jour des enjeux au niveau local et de ces répercussions au niveau national sur le champ politique et économique.

Pour ce faire, le Grand Lyon souhaite conduire une réflexion sociologique sur les acteurs français et algériens afin d'analyser les modes de collaboration et de repérer les conditions d'organisations actuelles de la coopération et les éventuels dysfonctionnements

La problématique générale de cette étude est la suivante : « la modélisation des formes d'échanges peut-elle être un facteur de développement de la coopération économique et institutionnelle ? »

Le travail de thèse mené se fera sur deux axes :

- le repérage des acteurs présents du côté français et du côté algérien afin de saisir les modalités et les limites du fonctionnement actuel de la coopération. L'objectif est d'établir un panorama des intervenants qu'ils soient publics ou privés. Il s'agira alors de répondre à cinq sous-hypothèses, touchant à l'identification des acteurs des côtés français et algériens, aux formes de collaborations institutionnelles, aux liens entre la sphère sociopolitique et le développement économique, aux enjeux stratégiques qui animent les acteurs, aux modalités d'association d'acteurs pour les faire adhérer à un projet commun.
- L'analyse des modes de collaboration entre les acteurs institutionnels du Grand Lyon et ceux des chambres de commerce d'Alger et de Sétif. L'objectif est d'évaluer les modalités d'échanges en cours et en devenir, en répondant à sept sous-hypothèses concernant l'identification des spécificités des échanges actuels en matière de coopération économique, la mise en avant des leviers qui peuvent faciliter la coopération économique, l'accroissement du rôle des acteurs dans des actions de coopération décentralisée, la mise en réseau pour favoriser les échanges économiques et techniques, l'identification des secteurs d'activité les plus propices à cette mise en réseau, la prise de conscience des entraves au développement des coopérations, la proposition de solutions pour fluidifier les échanges franco-algériens aux niveaux local et national.

Le travail de recherche se situe au croisement de différents champs de réflexion mêlant à la fois la sociologie économique, la socio-économie et la sociologie des conventions. Le sujet de thèse porte sur les modalités de coopération entre les régions Rhône-Alpes, d'Alger et de Sétif. Par voie de conséquence, il faudra examiner l'influence des rapports humains sur des relations économiques entre ces trois régions, par extension l'influence des relations économiques sur les groupes sociaux sera étudiée.

L'objectif de cette recherche sera d'analyser les évolutions des relations de coopération au regard des effets sociologiques (le comportement des acteurs et leurs rôles au sein du réseau sera l'unité de base de notre recherche), économiques et politiques. L'intérêt est de produire des effets d'intelligibilités, qui permettront d'apporter une meilleure compréhension de la réalité sociologique des échanges économiques dans le cadre de la coopération décentralisée.

<p>Grand Lyon Direction des Relations Internationales Hafid El maghnouji <i>helmaghnouji@grandlyon.org</i></p>	<p>Université Lumière Lyon II Laboratoire MoDyS Jean-Claude Rabier (directeur de thèse) Emmanuelle Santinelli (pilotage)</p>
---	---

Le chantier comme projet urbain

Thèse en convention CIFRE de Lise Serra à l'Agence d'Urbanisme

Un chantier peut-il être considéré comme un projet urbain ? La thèse vise à expliciter les relations qui existent entre deux réalités connexes mais en général pensées séparément : chantier et projet urbain.

Ce sujet part d'un constat. L'étude de la ville, entendue ici comme un établissement humain groupé de taille variable, est souvent basée sur une ville existante ou transformée, mais rarement en transformation. Nous proposons de travailler sur la ville et son évolution, la ville en train de se faire, à travers une entrée précise : le chantier. Ce thème est propice à une étude transversale, pratique et théorique de l'évolution de la ville.

Ce sujet doit précisément permettre de mieux comprendre de quelle manière la ville évolue aujourd'hui. Quelles sont les relations entre ce qui est et ce qui est en devenir ? Quels sont les rapports des usagers, des professionnels de l'aménagement et des élus aux projets architecturaux et urbains ?

Pour répondre à ces questions, il convient d'étudier les représentations et les pratiques des acteurs concernés. Pour cela, la démarche choisie consiste à réfléchir concrètement dans le cadre d'une convention CIFRE associant l'Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise et le laboratoire LAVUE UMR CNRS 7218 (ex. LOUEST) en relation avec la SERL, Société d'Équipement du Rhône et de Lyon. Les sites d'études ciblés sont des chantiers de rénovation urbaine : l'aménagement des espaces publics au pied de la nouvelle tour Oxygène (Lyon 3^e), l'aménagement urbain de la ZAC du Bon Lait (Lyon 7^e), le renouvellement urbain de la ZAC de la Duchère (Lyon 9^e), l'aménagement urbain de la ZAC du centre et la requalification de la place Hyppolite Pérégut à Tassin-la-Demi-Lune, et des chantiers de construction : la construction du musée des confluences (Lyon 2^e), la construction du centre universitaire des quais (Lyon 7^e), la construction d'un immeuble dit « banal ». La problématique de l'art dans la ville, la question du patrimoine urbain et la prise en compte du temps dans la construction de la ville seront des fils rouges qui épauleront l'étude des différents sites en chantier.

L'objectif est double. Théorique : montrer ce qu'apporte à la notion de ville la prise en compte d'une transformation concrète, dans la diversité de ses dimensions (morphologique, temporelle, écologique...). Pratique : contribuer à une meilleure gestion, innovante et anticipant les exigences des prochaines décennies.

Cette thèse propose de mettre en relation les notions de chantier et de ville pour comprendre les modes de transformation des villes : leur fonctionnement, leurs limites et leurs possibilités d'évolution. L'expression « projet urbain » désigne l'objet complexe que ces relations constituent : relations entre des dimensions temporelle et spatiale, technique, économique, environnementale mais aussi sociale, imaginaire, politique et philosophique. Ce sont ces interactions que ce travail tâchera d'explicitier et de comprendre. De ces analyses, il tirera des réflexions et des orientations propres à éclairer les pratiques de l'agence d'urbanisme et de la SERL, et de répondre à leurs interrogations sur les possibilités de faire évoluer les modes de construction et d'aménagement urbain et de renforcer l'urbanité.

<p>Agence d'urbanisme de Lyon Lise Serra <i>L.serra@urbalyon.org</i></p> <p>Tuteur entreprise : François Bregnac DGA</p> <p>Entreprise partenaire : SERL</p>	<p>Laboratoire : CRH - LAVUE - UMR CNRS 7218</p> <p>Directeur de thèse : Hélène HATZFELD <i>helene.hatzfeld@culture.gouv.fr</i></p>
---	---

Connivence entre permanence et substitution : Lorsque l'urbain réinterprète la place de la nature

Thèse en convention CIFRE de Muriel Delabarre

La réflexion amorcée, trouvant un terrain favorable au Service Écologie Urbaine, rattachée à la Délégation Générale au Développement Urbain, porte une attention particulière aux nouvelles formes d'articulation à tisser entre ville et nature.

Thèmes centraux : rechercher de **nouveaux équilibres** entre ville nature (dispositions formelles d'aménagement espaces publics, privés), insuffler des **changements de pratiques** y compris individuelles, **intégrer son héritage historique et esthétique**, approfondir de sa **liaison complexe avec la société** mais également **reconnaître sa fonction écologique** nécessaire à l'équilibre de fonctionnement d'une ville durable.

La nature apparaît comme un concept non stabilisé dont les significations s'enchevêtrent. Ce concept renvoie aussi bien à une extériorité complète d'une nature autonome qui échappe au monde des humains qu'à une intériorité fondatrice (tout ce qui est humain est aussi contenu dans la nature). Il passe également par divers scénarii de métissage entre nature et artefact (mises à distances, maîtrises ou empathies). Ainsi, la nature s'affirme comme phénomène immémorial à la fois intérieur et extérieur, suscitant des dispositifs d'aménagement extrêmement contrastés au fil de l'histoire des cultures.

L'ensemble urbain est le témoin le plus achevé de la maîtrise des systèmes anthropiques sur la nature (LE COUEDIC D., 1997). La ville comme modèle, comme projet et comme lieu habité, réfléchit nécessairement un sens corolaire de la nature dans ses formes construites sous les registres à la fois de la résistance et de la pacification. L'excès de rationalisation du cadre bâti et de la vie sociale peut ainsi engendrer un processus de reconquête convoquant un imaginaire de la nature.

Acceptée tardivement dans la ville, la nature est amenée à y gagner du terrain. En effet, la nature est devenue un enjeu culturel et social, celui d'une société qui se préoccupe de son bien être et du cadre de vie qui lui permettra d'accéder à cette condition (DONADIEU P., 2002). Omniprésente dans les formes d'expression, elle n'est plus considérée comme la part étrangère à l'urbain mais comme source de vie.

Appréhender l'ensemble des interrogations que pose la nature en secteur construit implique d'aborder des questions aussi diverses que la promotion de nouvelle(s) façon(s) de concevoir, construire, faire évoluer et gérer le milieu urbain en octroyant une place prépondérante à la nature. Composer avec la nature en ville exige une nécessaire diversification des savoirs et savoirs faire des professionnels de l'aménagement urbain.

De la sorte, des questions surgissent : quels procédés, méthodes, techniques mettre en place ? Peut-on définir des niveaux d'exigence performantiels à atteindre dans le cadre de projets urbains ? Si oui, lesquels ? Pour quelles finalités ? En fonction de quels localismes spatio-temporels particuliers ?

C'est également s'interroger sur les aspirations sociales et sociétales pour valoriser une appropriation des projets porteurs de cette dynamique. Réinterpréter cette nouvelle relation qui nous lie à la nature ne conduit-elle pas à reconsidérer notre culture à la nature ? Quelle (s) sensibilité (s) développons-nous vis-à-vis de la nature en ville ? Ne faut-il pas en développer d'autres via les techniques de sensibilisation ?

■ ■ ■ **Connivence entre permanence et substitution : Lorsque l'urbain réinterprète la place de la nature**

Thèse en convention CIFRE de Muriel Delabarre

Dans cette dynamique de conception pour, avec et dans l'existant, deux notions sont interrogées :

- La *permanence* est liée au fait que dans une ville, il y ait des éléments qui soient constants et durables. Il y a certes des processus de densification, des mécanismes de mutations du bâti, mais la structure des éléments demeure. Effectivement, certaines situations peuvent inclure un déjà-là qui, a une force de « résistance » à la mutation en ce qu'il impose sa logique urbaine, qui devra être sérieusement prise en compte si l'on souhaite qu'une transformation réelle aboutisse.

- La *substitution* concerne le renouvellement des constructions et des occupations sur le parcellaire, le remplacement d'une partie physique de la ville par quelque chose de similaire, réalisant ainsi un processus de renouvellement morphologique avant d'être un processus de renouvellement social.

De la sorte, la ville est à la fois un accumulateur de mémoire et un lieu de création et de renouvellement. Dans des organismes complexes, en permanente évolution, le traitement des espaces invite une alliance subtile entre ces deux notions. La présente contribution se propose d'interroger, dans le cadre des projets urbains, la manière dont ces deux notions interrogent les nouvelles formes d'articulation à tisser entre ville-nature.

Dans la perspective de la promotion d'un urbanisme résolument contemporain, **de quelle manière concevoir des projets urbains initiant des rapports inédits entre nature et ville, sorte de vision actualisée se basant notamment sur la fonction active et non pas uniquement passive de la nature dans la régulation de l'environnement ? Plus encore, sommes-nous en mesure de suggérer une remise en question plus poussée et audacieuse de la façon de concevoir et gérer la cité ?**

Une approche socio-spatiale trouve une valorisation positive à travers des projets urbains de l'agglomération Lyonnaise aux configurations spatio-socio-temporelles particulières. Bien qu'intégrant indéniablement l'héritage historique et esthétique du traitement particulier de la nature en ville, nous tentons, par cette approche, d'explorer les aspects contemporains du concept de nature qui, à la fois, fait l'objet d'interrogations - architecturales, urbanistiques, paysagères, sociales et sociétales - et, est support des dispositifs d'aménagement des villes. C'est la diversité de figures entrelacées émanant des projets qui permet ici l'exploration.

De la sorte, l'ensemble des projets forme un instrument exploratoire du concept de la nature, à travers des dispositifs pour habiter le territoire : ils permettent une approximation conceptuelle. Ce défrichage, s'il est opératoire pour la nature, l'est aussi pour la notion de développement durable. A travers des figures exploratoires de la nature, le *développement durable* trouve de ce fait quelques bornes, quelques lignes directrices, elles aussi en devenir, dont les projets affinent les contours.

Élaboration d'une méthodologie d'action partenariale pour une territorialisation renouvelée des patrimoines urbains

L'exemple de l'agglomération Lyonnaise

Thèse en convention CIFRE de Marie-Marthe Fauvel à l'Agence d'Urbanisme

Convention de Formation Industrielle par la Recherche (CIFRE) conclue entre le doctorant, l'UMR 5600 EVS, l'Association Nationale de Recherche et Technologie (ANRT) et l'Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération Lyonnaise.

La multiplication des acteurs dans le champ du patrimoine, leur capacité accrue à patrimonialiser des objets de nature et de portée symbolique très diverses et leur capacité nouvelle à faire entendre et valoir leurs préoccupations tendent à rendre de plus en plus arbitraire et caduc le décret patrimonial émanant des services de l'État. Parmi ces acteurs, les collectivités territoriales jouent un rôle grandissant et contribuent largement à la redéfinition de la scène patrimoniale, de la nature même des patrimoines désignés comme tels par les politiques publiques et des systèmes d'acteurs à l'œuvre. Dans le même élan, se pose avec toujours plus d'acuité la question de la place de la société civile (associations) dans cette redistribution des rôles - a fortiori dans un contexte de développement de la concertation - mais aussi du rôle des acteurs de l'aménagement (aménageurs, promoteurs, architectes, etc.) qui construisent la ville, en dessinent les contours pour demain et doivent composer au quotidien avec les éléments de patrimoine qu'ils soient diffus ou monumentaux.

Plus généralement, la question patrimoniale se pose aujourd'hui dans un contexte où l'action collective sur la ville s'incarne de plus en plus dans une pluralité de configurations possibles, tant du système d'acteurs que de leurs temporalités d'action et des traductions territoriales qui résultent des rapports de pouvoir. Or, si acteurs et configurations de travail se diversifient, il faut constater que les moyens en termes de définition et de cadrage des politiques publiques comme en termes d'outillage opérationnel sur cette question de prise en compte urbaine et opérationnelle (et non pas simplement de protection et de valorisation culturelle) du patrimoine se révèlent au mieux ponctuels et/ou expérimentaux, au pire inexistantes et ce, alors même que la question patrimoniale joue un rôle grandissant dans la fabrique de la ville.

Aussi le travail de recherche proposé porte-t-il sur le volet opérationnel de l'analyse de ces nouvelles configurations : il s'agira de décomposer les organisations partenariales à l'œuvre – qu'elles soient implicites ou explicites - afin d'interroger le processus de construction d'un dispositif partenarial et stratégique de gestion du patrimoine, lequel s'appuierait sur l'organisation des modalités d'une gouvernance patrimoniale et/ou la constitution d'un outil stratégique de gestion dont la nature reste à déterminer (plan, programme, interface ? ...). L'intérêt de cette étude résidera notamment dans le fait de créer les conditions d'une réinscription du patrimoine au cœur des dynamiques et politiques urbaines contemporaines en recherchant non pas tant le consensus entre les acteurs autour de la question patrimoniale, mais plutôt la gestion du dissensus qui s'exprime généralement à propos de cette question.

■■■ **Élaboration d'une méthodologie d'action partenariale pour une territorialisation renouvelée des patrimoines urbains**

L'exemple de l'agglomération Lyonnaise

Thèse en convention CIFRE de Marie-Marthe Fauvel à l'Agence d'Urbanisme

Pour aboutir à ce dispositif partenarial et stratégique de gestion patrimoniale, il est proposé de construire une méthodologie appliquée à l'agglomération lyonnaise qui aura l'avantage de pouvoir, par la suite, constituer une grille d'analyse pour d'autres territoires. En termes de retombées opérationnelles, la recherche menée dans le cadre de cette thèse permettra donc, d'une part, d'apporter un support technique, méthodologique et réflexif sur la question du patrimoine à l'Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise. Elle permettra, d'autre part, d'apporter des solutions techniques en termes d'actions telles que les modalités de création d'une gouvernance patrimoniale à l'échelle du territoire.

PARTENAIRES

Agence d'urbanisme de Lyon

Marie-Marthe Fauvel
mm.fauvel@urbalyon.org

Tuteur entreprise :

Sylvie Pissier,
responsable du pôle Ville et Formes Urbaines

Établissement : UMR 5600 Environnement Ville et Sociétés (Institut d'urbanisme de Lyon), Université Lumière Lyon 2

Discipline : Aménagement de l'espace, Urbanisme

Directeur universitaire :

Philippe Chaudoir, Institut d'urbanisme de Lyon
Philippe.Chaudoir@univ-lyon2.fr

L'îlot de chaleur urbain et l'adaptation au changement climatique : le cas de trois agglomérations de Lyon, Grenoble et Saint-Etienne

Thèse de Julita Dudek - Université Lyon 3 - Agences d'Urbanisme de Lyon - Saint-Etienne - Grenoble

Thèse suivie par le réseau des 3 agences d'urbanisme de Rhône-Alpes (Lyon, Saint-Etienne, Grenoble), financée en partie par les 3 plans climat des 3 agglomérations.

L'appréhension de la vulnérabilité de nos trois agglomérations Rhône-alpines (Stéphanoise, Lyonnaise et Grenobloise) au changement climatique est un des champs d'investigation des trois Plans climat énergie territoriaux engagés et auxquels sont associés les trois Agence d'urbanisme. Parmi les phénomènes dont la compréhension est à renforcer, l'analyse de la sensibilité de nos territoires urbains aux vagues de chaleur et aux îlots de chaleur urbains (ICU) s'impose aux vues des enjeux sanitaires, d'adaptation au changement climatique, de cadre de vie... Les phénomènes en cours restent, en effet, à mieux qualifier et quantifier afin d'affiner le travail à mener sur les leviers concourant à améliorer le confort thermique des espaces urbains et du bâti.

Au-delà de la compréhension des phénomènes, les trois agglomérations sont intéressées par l'exploration des moyens permettant de renforcer la capacité des territoires à diminuer leur vulnérabilité face au changement climatique. Les impacts des actions leviers concourant à améliorer le confort thermique des espaces urbains et du bâti d'ores et déjà identifiés sont à préciser. Les enjeux résident en effet, pour les agglomérations, dans la mise en place d'actions au travers de leurs compétences et dans l'accompagnement de l'engagement d'actions par leurs partenaires : communes, entreprises, associations... Le troisième enjeu est de disposer des outils facilitant la sensibilisation des acteurs, favorisant les échanges et expériences.

Les agglomérations et leurs agences d'urbanisme se sont accordées sur les points suivants :

- la caractérisation des ICU à l'échelle des trois agglomérations en distinguant leurs singularités et en expertisant le travail mené par les agences d'urbanisme.
- la qualification des enjeux liés au confort thermique dans les trois agglomérations. Ce travail doit aboutir à la réalisation d'un argumentaire en faveur du travail sur le confort thermique des espaces urbains appuyé par des conclusions chiffrées et permettant de faire ressortir les champs prioritaires d'intervention.
- l'évaluation de l'impact spatial et thermique des végétaux et types de matériaux par rapport aux phénomènes d'ICU. Les buts sont de proposer :
 - des méthodes reproductibles d'observation (quantification et qualification) ;
 - des tests sur des zones d'expérimentations dans les 3 agglos
- proposer des préconisations souples et flexibles (adaptées au contexte) pour atténuer de façon significative les ICU existants à l'échelle de quartiers ou d'îlots urbains en fonction d'une typologie de formes urbaines existantes et afin que les développements /projets urbains ne créent pas de nouveaux ICU. Des zones de projets sont à déterminer en lien avec les 3 Agences et agglomérations.

Aussi, les agences doivent porter la réflexion sur :

- les zones où la problématique d'ICU est importante en localisant ces quartiers ;
- les choix à faire en matière d'urbanisme.



... **L'îlot de chaleur urbain et l'adaptation au changement climatique : le cas de trois agglomérations de Lyon, Grenoble et Saint-Etienne**

Thèse de Julita Dudek - Université Lyon 3 - Agences d'Urbanisme de Lyon - Saint-Etienne - Grenoble

En conclusion, il reste donc à définir des zones de quartier à expérimenter* (existant ou futur) et lister les éléments primordiaux sur lesquels la thèse doit se focaliser : est-ce, par exemple, définir un taux minimum de d'alignement d'arbre ou de végétalisation par rapport aux zones imperméabilisées dans les quartiers en projet ou en renouvellement (effet de seuil) ? Ou encore définir, selon le contexte des environnements proches, une forme urbaine particulière (hauteur du bâtiment, indice préférentiel du canyon) ? Ou encore définir un taux de surface minimum de tel type de matériaux ou de couleurs dans les projets urbains ou de renouvellement urbain ? Ou enfin, définir un ensemble minimal de critères variant suivant le contexte - proche de zones économique, de zones naturelles, de zones urbaines diffuses, de zones urbaines denses ?

PARTENAIRES

Agence d'urbanisme de Lyon Philippe Mary <i>p.mary@urbalyon.org</i>	Université Jean Moulin Lyon 3 - Laboratoire de climatologie risques naturels et environnement UMR5600
Agence d'urbanisme de Saint-Etienne	
Agence d'urbanisme de Grenoble	

L'influence du contexte social sur l'individu en situation d'illettrisme

Thèse en convention CIFRE de Nelly Pannuzzo

L'enquête « Information et Vie Quotidienne » conduite par l'INSEE en 2004-2005 estime à 9% les personnes en situation d'illettrisme, âgées de 18 à 65 ans, soit 3,1 millions de personnes. Parmi elles, 57% sont dans l'emploi. Ces difficultés de lecture, d'écriture et de calcul n'apparaissent donc pas comme une limite pour accéder à un emploi.

Néanmoins, le marché du travail devient de plus en plus exigeant et sélectif, ce qui met nécessairement à mal le maintien à l'emploi de ces adultes ne maîtrisant pas ces compétences fondamentales surtout face aux nouvelles exigences technologiques. Outre le risque grandissant quant au maintien à l'emploi, l'individu en situation d'illettrisme peut se trouver en difficulté dans son évolution professionnelle.

Il s'agit pour nous de mettre en évidence qu'être en situation d'illettrisme ne se résume pas simplement à un manque de connaissances et donc à des lacunes à combler.

En effet, si les difficultés que rencontrent ces adultes en situation d'illettrisme se réduisaient à ce constat, la notion d'illettrisme ne serait peut-être pas identifiée, et des dispositifs de formation aux compétences langagières, communs à l'ensemble des difficultés sur l'Écrit (Remise à niveau, FLE,...), viendraient pallier les manques de connaissances rencontrées par ces adultes et donc faire disparaître peu à peu l'illettrisme en France.

Nous pouvons constater sur le terrain, une difficulté dans le repérage de ces individus, qui ne se trouvent finalement pas aussi représentés sur les dispositifs dédiés ou ni en grande demande explicite de parcours de formation. De plus, lorsqu'ils y participent, ces derniers ne s'approprient pas aussi facilement les connaissances et compétences langagières sur lesquelles ils sont formés.

Nous chercherons au cours de ce travail de thèse à comprendre les raisons qui font qu'un adulte par ailleurs inséré professionnellement (attestant de fait d'une certaine adaptabilité et insertion socioprofessionnelle) peut se trouver en situation d'illettrisme dans un monde où la plupart des échanges et des codes sociaux passent par l'Écrit.

Pour répondre à cette question, il s'agit pour nous de mettre en évidence que certains facteurs de régulation sociale situationnels ou dispositionnels peuvent venir mettre à mal l'individu dans son rapport à l'Écrit et avoir un impact sur son traitement de l'information et sur son comportement, par la menace sur le Soi que ces facteurs véhiculent.

Ce travail de thèse a donc comme visée d'inscrire la compréhension du rapport à l'Écrit du sujet en situation d'illettrisme dans le champ de la cognition sociale.

Plusieurs niveaux d'analyse sont à envisager pour mieux appréhender la façon dont l'individu en situation d'illettrisme traite de l'information sociale. Ainsi, ce travail de thèse essaiera de comprendre le phénomène de l'illettrisme et les comportements des individus en situation d'illettrisme en adoptant une vision intégrative où mécanismes neuronaux et facteurs sociaux s'influencent réciproquement.

<p>Grand Lyon Direction des ressources humaines Nelly Pannuzzo <i>npannuzzo@grandlyon.org</i></p>	<p>Laboratoire S.I.S (Santé Individu Société) Directeur de thèse Jean-Marie Besse</p>
--	--

Le rôle des Établissements Publics de Coopération Intercommunale dans le système d'aménagement urbain L'utilisation par le Grand Lyon des politiques d'urbanisme pour réguler les marchés du logement

Thèse en convention CIFRE de Romain Maurice

Les métropoles se construisent par les décisions et les investissements d'une multitude d'acteurs, privés et publics, individus et organisations. Comme tout système d'acteurs, il engendre intérêts partagés ou non, coalitions, contradictions et tensions. La collectivité publique y occupe une place particulière, puisqu'elle est à la fois acteur direct de la production urbaine et possède également un pouvoir de planification et de régulation.

Pour que les politiques publiques soient efficaces et jouent ce rôle régulateur, c'est à dire pour rapprocher la stratégie territoriale (traduite en règlement) et le concret (ce qui est construit, qui sort effectivement de terre), il est nécessaire d'avoir une vision claire du fonctionnement des marchés immobiliers et fonciers. De manière large, ce travail de thèse se penche sur les liens entre urbanisme et logement. Il se base sur une approche transversale des politiques d'urbanisme menées par le Grand Lyon, mises en perspective avec le fonctionnement des marchés du logement. Il vise à éclairer le lecteur sur les manières dont le Grand Lyon et les Communautés urbaines inscrivent leurs actions vis à vis des actions des investisseurs privés et autres acteurs dans le système d'aménagement urbain :

- A quels endroits géographiques les communautés agissent-elles ? : lieux repérés comme stratégiques dans les documents de planification ; quartiers « hors marché » (quartiers de grands ensembles, quartiers à sols pollués...)...
- A quels moments de l'aménagement ? : en amont des projets (à travers les stratégies, projets de territoire et règlements) ; lors de la mise en vente du foncier par les propriétaires ; lors de l'acquisition effective du foncier par des opérateurs ; lors de la définition du projet d'aménagement et du projet immobilier ; lors de la délivrance du permis de construire ou d'aménager...
- Sous quelles formes ? : imposition via les normes ; négociations ; financement d'équipements (culturels, sportifs, de transport) ; financement de logements sociaux...
- A travers quels outils ? : documents de planification ; réglementation foncière ; politiques foncières opérationnelles (action foncière, création de ZAC) ; politiques foncières fiscales

Parmi ces outils, le Plan Local d'Urbanisme est essentiel par ses capacités à fixer des règles qui s'appliquent à l'ensemble des opérateurs. Une place essentielle lui sera accordée dans l'étude.

La première partie de l'étude se penchera sur le fonctionnement des marchés fonciers et immobiliers. Il est essentiel de comprendre les grands mécanismes qui les régissent, afin d'identifier la position et l'action possible d'une collectivité territoriale ou d'un EPCI. D'une part, à travers l'étude des complémentarités et des collaborations qui existent entre les différents acteurs pour aboutir à des projets urbains. D'autre part, à travers les nombreux observatoires (« de la ville », « du logement », « de l'immobilier »...) qui éclairent les décideurs et citoyens sur la mobilité résidentielle des individus et sur la production urbaine, fruit du

jeu d'acteurs. Les caractéristiques analysables sont nombreuses : types de biens produits (pour quelle occupation ?), localisation, type de propriétaire (occupant, particulier-bailleur, investisseur institutionnel...), coût de construction et de transaction, valeur actuelle, valeur future potentielle, etc.

La seconde partie du travail se penchera sur les politiques d'urbanisme mises en place par le Grand Lyon et leur influence sur les marchés du logement. Les évolutions législatives actuelles incitent à une meilleure coordination entre politiques : du logement, d'urbanisme, foncières (réglementaires, opérationnelles), fiscales. Le Programme Local de l'Habitat (PLH) et le Plan Local d'Urbanisme (PLU) vont prochainement fusionner pour ne former plus qu'un seul document à la fois directeur, réglementaire et opératoire. Le PLU, en lien avec les autres documents d'urbanisme (Schéma de Cohérence Territoriale, Plan de Déplacement Urbain), les politiques d'urbanisme opérationnelles (Zones d'Aménagement Concerté, Projets Urbains Partenariaux...) et les outils fiscaux, peut-il mener vers une meilleure régulation des marchés du logement ?

Ce travail vise donc à comprendre les manières qu'a le Grand Lyon de s'approprier et d'utiliser les politiques d'urbanisme, en particulier le Plan Local d'Urbanisme, afin de réguler l'offre quantitative et qualitative en logements. Le travail sera éclairé par l'analyse de pratiques d'autres agglomérations, avec une possible ouverture internationale.

<p>Grand Lyon Direction Générale au Développement Urbain Direction de l'Habitat et du Développement Solidaire Urbain Romain Maurice <i>rmaurice@grandlyon.org</i></p>	<p>Institut d'Urbanisme de Grenoble - Laboratoire UMR PACTE 5194 Directeur de thèse Gilles Novarina</p>
--	---

Les Schémas de cohérence territoriale [Scot] Entre mise en œuvre et mise à l'épreuve : exemples dans l'inter-Scot de l'aire métropolitaine lyonnaise

Thèse en convention CIFRE de Benoît Dugua à l'Agence d'Urbanisme

Le projet de recherche s'inscrit dans le cadre d'une Convention Cifre (avril 2009 – avril 2011) sous la tutelle de Martin Vanier. La convention associant l'Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise et le laboratoire Pacte à Grenoble [UMR 5194]. Le projet de recherche trouve son inscription territoriale à travers l'inter-Scot, démarche de coordination des douze Scot de l'aire métropolitaine lyonnaise animé par l'Agence d'urbanisme depuis 2004.

Une relance de l'activité planification territoriale en France

En 2000, la loi SRU, également appelée loi Gayssot (Ministre de l'équipement à l'origine de la loi sous le gouvernement Jospin) marque une rupture importante dans la conception des documents d'urbanisme territoriaux en France. Son premier effet a été une relance importante de l'activité de planification. Alors que seul une centaine de schémas directeurs subsistés à la fin des années 1990, le territoire national comprend aujourd'hui près de 400 Scot approuvés ou en cours d'élaboration. Environ 50% du territoire est couvert par un plan, soit 2/3 de la population totale. L'engouement suscité par la loi SRU a été relayé récemment par la loi ENE, à travers laquelle le gouvernement Fillon (de sensibilité politique opposée au gouvernement ayant légiféré en 2000) a annoncé la généralisation de ce document à l'ensemble du territoire à l'horizon 2017. Ainsi, on peut prévoir dans les années à venir, un essor encore important de l'activité de planification en France avec une multiplication du nombre de Scot sur des territoires jusqu'ici encore jamais impactés par un document d'urbanisme à l'échelle intercommunale.

Malgré le lancement et l'adoption de nombreux Scot, la planification se heurte aux doutes et aux incertitudes croissantes quant à sa capacité à orienter et à guider le développement des territoires. En résumé, plus on fait des Scot (échelle supra) moins les acteurs en présence (élus, technicien, etc.) croient en leurs efficience, c'est-à-dire leur aptitude à impacter localement le devenir des territoires (échelle infra) par une assimilation et une concrétisation opérationnelle du projet et des orientations d'aménagement. Face aux constats de l'essor de l'activité de planification en France et en parallèle, de l'incertitude croissance quand son efficience, le sujet de la mise en œuvre des Scot constitue finalement une étape décisive (encore peu analysée) dans le sens de l'assimilation et la concrétisation opérationnelle du projet et des orientations d'aménagement.

Pendant longtemps on a considéré que la planification revenait à faire un plan et en rester au niveau des objectifs et des orientations. Le moment de l'approbation du plan constituait une « fin en soi », la concrétisation d'une démarche. Dans le sens d'une tendance européenne de planification dite stratégique, en France les lois SRU et Grenelle insiste sur le fait qu'un plan doit se mettre en œuvre : la planification est un processus qui commence au moment où l'on commence à préparer le plan. Ce dernier s'inscrit dans un cycle comprenant aussi les moments de mise en œuvre, du contrôle de l'application et de l'évaluation des choix effectués (Art. L122-4 et L.122-14).

Évaluer et proposer des pistes pour une efficacité renforcée

A travers la mise en œuvre ce n'est pas l'objet Scot qu'il s'agit de réinterroger en premier lieu mais le processus de planification qui en découle. A travers les temps de la planification, mon sujet propose de questionner les modalités de passage des orientations à l'action: comment s'effectue le passage du plan stratégique au projet opérationnel ou dans une logique inversée, du projet opérationnel au plan stratégique? Question centrale liée au sujet de recherche.

La problématique de l'interaction entre plan stratégique et projet opérationnel renvoie logiquement à questionner l'efficacité (voir même de l'efficacité) de la planification. En effet, en l'absence de lien entre planification stratégique et projet opérationnel, la planification perd sa légitimité : il semble plus judicieux entreprendre des projets localisés ou des actions ponctuelles. *A fortiori*, l'interaction plan stratégique/projet opérationnel interpelle le principe de compatibilité (principe juridique structurant le système de planification français): est-il réellement suffisant et optimum pour assurer l'assimilation et la concrétisation opérationnelle du projet Scot ? Première problématique liée au sujet de recherche.

En admettant que le principe de compatibilité ne constitue pas une condition suffisante pour assurer la mise en œuvre effective des Scot, on peut alors envisager qu'il existe d'autres leviers susceptibles de constituer le moteur d'une efficacité renforcée du processus de planification. Quels sont-ils? L'identification de ces leviers de mise en œuvre peut conduire à une conceptualisation différente des Scot, non pas focalisé sur leur contenu mais sur leur capacité à s'inscrire dans un processus opérationnel, à engendrer de l'action. Sorte d'inversion du regard. Deuxième problématique liée au sujet de recherche.

Re-interroger le « sens » de la planification territoriale en France

Traiter la mise en œuvre des Scot en France, soulève finalement la question fondamentale du « sens » de l'activité de planification : son devenir, son rôle, sa légitimité, etc. Malgré l'essor incontestable du nombre de documents de planification territoriaux ou d'urbanisme, ces derniers ne cessent de faire l'objet de critiques et de remises en cause permanentes. Sur quels fondements reposent-elles ? Peut-on réellement se passer de planification territoriale ? Quelle est sa valeur ajoutée ? Ne peut-on imaginer à long une évolution de la conception et de la notoriété de la planification en France ? Ouverture induite liée au sujet de recherche.

Agence d'Urbanisme de Lyon

Benoit Dugua
b.dugua@urbalyon.org

Tuteur entreprise:

Olivier Roussel
Responsable du pôle métropolisation
et grand territoire

PACTE – Politiques publiques, Action politique, territoire [UMR 5194]

Directeur thèse :

Martin Vanier, IGA Grenoble

Comité de suivi :

Florence Bordere, CETE de Lyon
Gilles Novarina, IUG Grenoble
Olivier Frérot, Agence d'urbanisme de Lyon

Stages et apprentissages au Grand Lyon

_____ Répartition des stages par grandes directions

En 2010, le Grand Lyon a accueilli 212 stagiaires dont 62 stagiaires gratifiés (stage d'une durée de 2 mois et plus) de niveau licence ou master poursuivant un parcours dans l'enseignement supérieur.

TABLEAU DE RÉPARTITION DES STAGES AVEC GRATIFICATION

Directions concernées	Nombre de stagiaires accueillis
Pôle ressources*	29
Délégation générale au développement Urbain - Délégation générale au développement économique et international	12
Direction de la Logistique et des Bâtiments	2
Direction de la Voirie	2
Direction de l'Eau	10
Direction de la Propreté	7

En 2010, 35 offres de stage ont été mises en ligne sur le site du Grand Lyon, soit 14 de plus qu'en 2009.

_____ Répartition des apprentissages par grandes directions

Chaque année, le Grand Lyon accueille 30 apprentis. En 2010, 15 contrats d'apprentissages ont été signés avec des apprentis poursuivant un parcours dans l'enseignement supérieur, de niveau BTS/DUT, licence pro, ou Master.

TABLEAU DE RÉPARTITION DES APPRENTIS PAR DIRECTIONS

Directions concernées	Nombre de stagiaires accueillis
Pôle ressources*	8
Délégation générale au développement Urbain - Délégation générale au développement économique et international	4
Direction de la Logistique et des Bâtiments	2
Direction de la Voirie	5
Direction de l'Eau	7
Direction de la Propreté	4

*Comprend les directions suivantes :

- Cabinet du Président
- Direction des affaires juridiques et de la commande publique
- Direction des finances
- Direction des grands projets
- Direction des ressources humaines

- Direction de l'information et de la communication
- Direction de l'évaluation et de la performance
- Direction de la prospective et du dialogue public
- Direction des systèmes d'informations et de télécommunications
- Mission coordination territoriale

